



Conseil économique et social

Distr. générale
30 décembre 2021
Français
Original : anglais

Commission des stupéfiants

Soixante-cinquième session

Vienne, 14-18 mars 2022

Point 6 de l'ordre du jour provisoire*

Suivi de la mise en œuvre, aux niveaux national, régional et international, de tous les engagements à aborder et combattre le problème mondial de la drogue énoncés dans la Déclaration ministérielle de 2019

Situation mondiale en ce qui concerne le trafic de drogues

Rapport du Secrétariat

Résumé

On trouvera dans le présent rapport un aperçu des tendances les plus récentes en ce qui concerne la production et le trafic illicites de drogues dans le monde. Les statistiques et l'analyse qu'il contient se fondent sur les informations les plus récentes dont dispose l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

La culture mondiale du pavot à opium a repris de l'ampleur en 2020, augmentant de 24 % par rapport à l'année précédente, bien que la production d'opium soit restée stable, à 7 410 tonnes. En 2020, l'Afghanistan est resté le pays où la superficie des cultures illicites était la plus importante. Malgré une diminution de cette superficie, la production d'opium du pays est estimée à 6 800 tonnes pour 2021, soit 8 % de plus qu'en 2020. Le volume des saisies mondiales d'héroïne a continué d'augmenter en 2019, pour atteindre environ 96 tonnes au total. La superficie consacrée à la culture du cocaïer a diminué pour la première fois depuis des années, reculant de 5 % en 2019 pour s'établir à quelque 234 200 hectares.

La production et les saisies d'herbe de cannabis se poursuivent dans presque tous les pays du monde, alors que la production de résine de cannabis reste limitée à quelques pays d'Asie du Sud-Ouest et d'Afrique du Nord, principalement l'Afghanistan et le Maroc. En 2019, les saisies mondiales d'herbe ont diminué de 12 % par rapport à l'année précédente, tombant à 3 779 tonnes, leur niveau le plus bas depuis 1998. En revanche, celles de résine ont augmenté de 7 %, pour atteindre 1 395 tonnes. Dans le même temps, les quantités de stimulants de type amphétamine saisies ont continué d'augmenter, s'établissant à un niveau record en 2019.

L'évolution rapide observée sur le plan de l'interconnexion numérique a entraîné des innovations dans le fonctionnement des chaînes mondiales d'approvisionnement en drogues. Les plateformes de communication numérique ont

* E/CN.7/2022/1.



donné une nouvelle dimension à la distribution de drogues. Alors que la vente en ligne de drogues traditionnelles telles que l'héroïne, les stimulants de type amphétamine, le cannabis et la cocaïne est restée confinée à des plateformes anonymes du Web profond, le Web visible a été utilisé pour la vente de produits qui viennent alimenter les marchés de ces drogues traditionnelles, notamment celui des drogues de synthèse.

Diverses dynamiques se sont dessinées après le début de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) : certains marchés sont restés inchangés et d'autres se sont rétablis rapidement après des perturbations initiales ou ont connu des modifications d'itinéraires et de modes opératoires en raison des circonstances.

I. Introduction

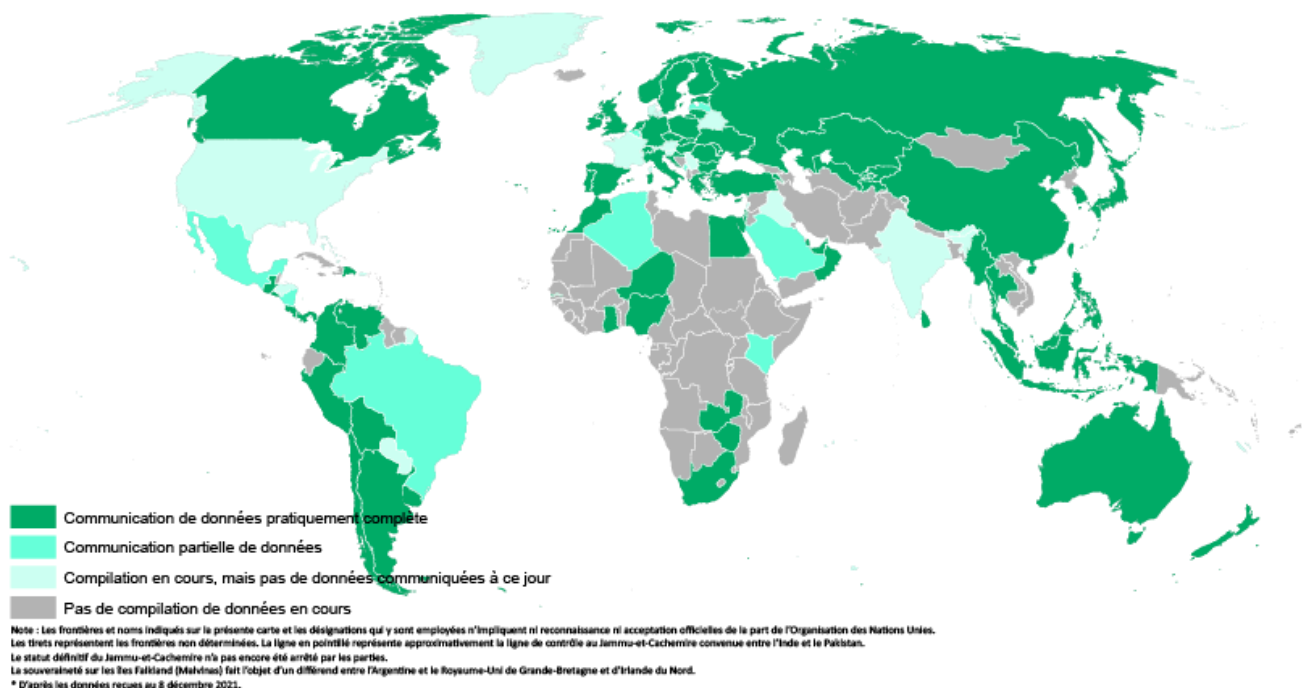
1. On trouvera dans le présent rapport un aperçu de l'évolution de la situation en ce qui concerne la production et le trafic illicites des drogues les plus consommées aux échelles mondiale et régionale. L'analyse tient compte des renseignements dont disposait l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) au 3 décembre 2021. Bien que les estimations mondiales et régionales portent sur 2019, dernière année pour laquelle un ensemble complet de données est disponible, des données actualisées pour 2020 sont fournies lorsque cela est possible et pertinent au niveau des pays.

2. Les dernières enquêtes de l'ONUDC sur les cultures illicites, quand elles sont disponibles, sont les principales sources d'information sur la culture illicite de plantes servant à fabriquer des drogues et la production illicite de drogues d'origine végétale. Par ailleurs, les réponses des gouvernements au questionnaire destiné aux rapports annuels constituent la principale source d'information concernant les caractéristiques du trafic et les saisies de drogues¹.

3. Au 8 décembre 2021, sur 200 États et territoires, 86 avaient communiqué à l'ONUDC leurs réponses aux modules relatifs à la réduction de l'offre de drogues (A07, A08, A09, A10, A11 et A12) du questionnaire destiné aux rapports annuels. Au moment de la rédaction du présent rapport, ils avaient pratiquement terminé de répondre à tous ces modules (90 %). Parmi les autres sources d'information exploitées figurent les rapports officiels publiés par les gouvernements et les organisations internationales ainsi que le *Rapport mondial sur les drogues*.

Figure I

États Membres ayant fourni des données complètes sur l'offre de drogues dans le questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2020*



¹ Sauf indication contraire, toutes les données proviennent des réponses des États Membres au questionnaire destiné aux rapports annuels. Les estimations mondiales et régionales reposent sur l'ensemble de données le plus récent publié dans le *Rapport mondial sur les drogues 2021* (publication des Nations Unies, 2021).

II. Tendances mondiales de la culture illicite de plantes servant à fabriquer des drogues et de la production illicite de drogues d'origine végétale

A. Production de cannabis

4. Ces 20 dernières années, les techniques de culture du cannabis ont connu des avancées rapides, notamment en Europe et en Amérique du Nord, visant essentiellement l'obtention d'une teneur élevée en delta-9-tétrahydrocannabinol.

5. Au niveau mondial, la culture du cannabis en extérieur reste plus répandue que celle en intérieur, situation qui n'a pas changé entre les périodes 2010-2014 et 2015-2019. Au total, pour la période 2010-2019, 89 pays ont signalé une culture de cannabis en extérieur et des activités liées à cette culture, tandis que 65 pays ont déclaré une culture en intérieur. Les tendances signalées par les États Membres indiquent qu'au niveau mondial, la culture du cannabis s'est développée entre 2010 et 2017, puis a reculé en 2018 avant d'augmenter légèrement en 2019.

6. Entre 2012 et 2019, la culture du cannabis en intérieur s'est davantage accrue que celle en extérieur.

B. Culture du pavot à opium

7. La production d'opium reste très concentrée géographiquement, trois pays étant à eux seuls à l'origine de 97 % de la production estimative pour la période 2015-2019².

8. La superficie consacrée à la culture du pavot dans le monde a recommencé à s'accroître en 2020, augmentant de 24 % pour atteindre 294 350 ha. Cette hausse s'explique principalement par une augmentation de 37 % en Afghanistan, où la superficie des cultures a été portée à 224 000 ha³. Selon les estimations, ce pays, qui est le plus grand producteur d'opium au monde, aurait assuré 83 % de la production mondiale entre 2015 et 2020⁴.

9. En 2019, 69 % de la superficie consacrée à la culture du pavot à opium dans le monde se trouvaient en Afghanistan, 14 % au Myanmar et 9 % au Mexique. Ensemble, ces pays ont représenté 92 % des cultures illicites mondiales de cette plante cette année-là.

10. Marquée par une tendance à long terme à la hausse, la production mondiale d'opium est restée largement stable en 2020 par rapport à l'année précédente. Néanmoins, à 7 410 tonnes, elle dépassait de près de 60 % son niveau de 10 ans auparavant, en demeurant toutefois inférieure de 28 % au maximum déclaré en 2017 (10 240 tonnes). La stabilisation de la production d'opium en 2020 est imputable à une diminution de 20 % de cette production au Myanmar⁵ et à sa stabilisation en Afghanistan⁶. Selon de nouvelles estimations concernant l'Afghanistan, en 2021, la superficie des cultures aurait été de 177 000 ha, soit une réduction de 21 %, tandis que la production d'opium aurait augmenté de 6 800 tonnes (8 %) par rapport à 2020, en raison d'un rendement plus élevé par hectare⁷.

² Rapport mondial sur les drogues 2021, fascicule 3, *Tendances des marchés de la drogue : cannabis, opioïdes* (publication des Nations Unies, 2021).

³ ONUDC et Afghanistan, « Afghanistan opium survey 2020: cultivation and production – executive summary » (avril 2021) et années précédentes.

⁴ Rapport mondial sur les drogues 2021, fascicule 3.

⁵ ONUDC, *Myanmar Opium Survey 2020: Cultivation, Production, and Implications* (janvier 2021).

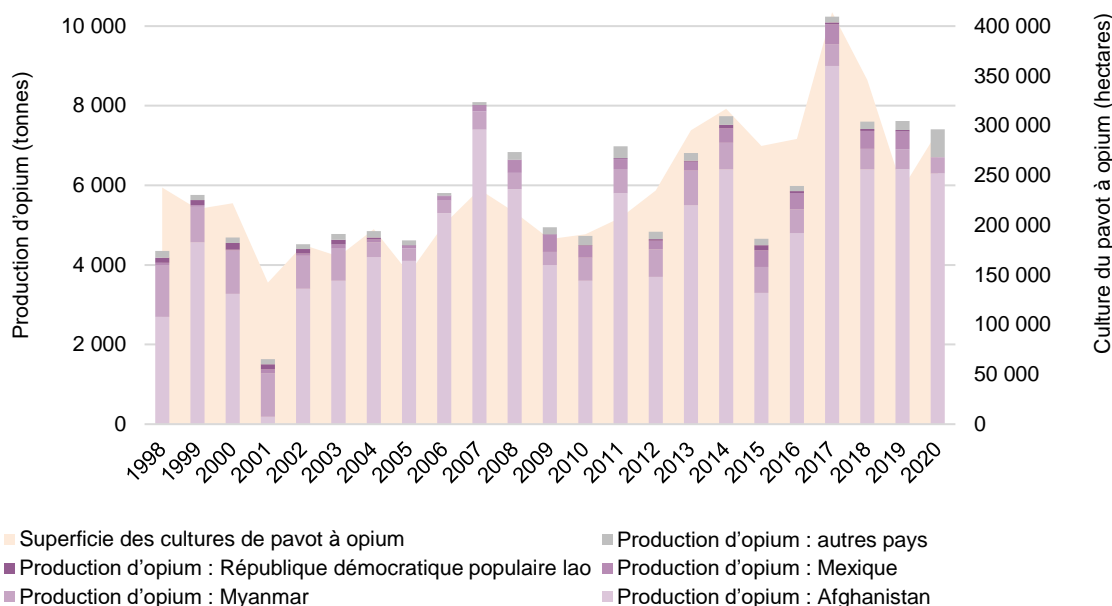
⁶ ONUDC et Afghanistan, « Afghanistan opium survey 2020 ».

⁷ ONUDC, Service de la recherche et de l'analyse des tendances, « Drug Situation in Afghanistan 2021: latest findings and emerging threats » (novembre 2021).

11. Bien qu'au niveau mondial, la superficie consacrée à la culture du pavot à opium ait augmenté en 2020, elle a continué de diminuer au Myanmar pour tomber à 29 500 ha (soit une baisse de 11 %)⁸.

Figure II

Production d'opium et culture du pavot à opium dans le monde, 1998-2020



Source : *Rapport mondial sur les drogues 2021* (d'après les enquêtes de l'ONUDC et de l'Afghanistan sur l'opium et les réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels).

Note : Les données pour 2020 sont préliminaires.

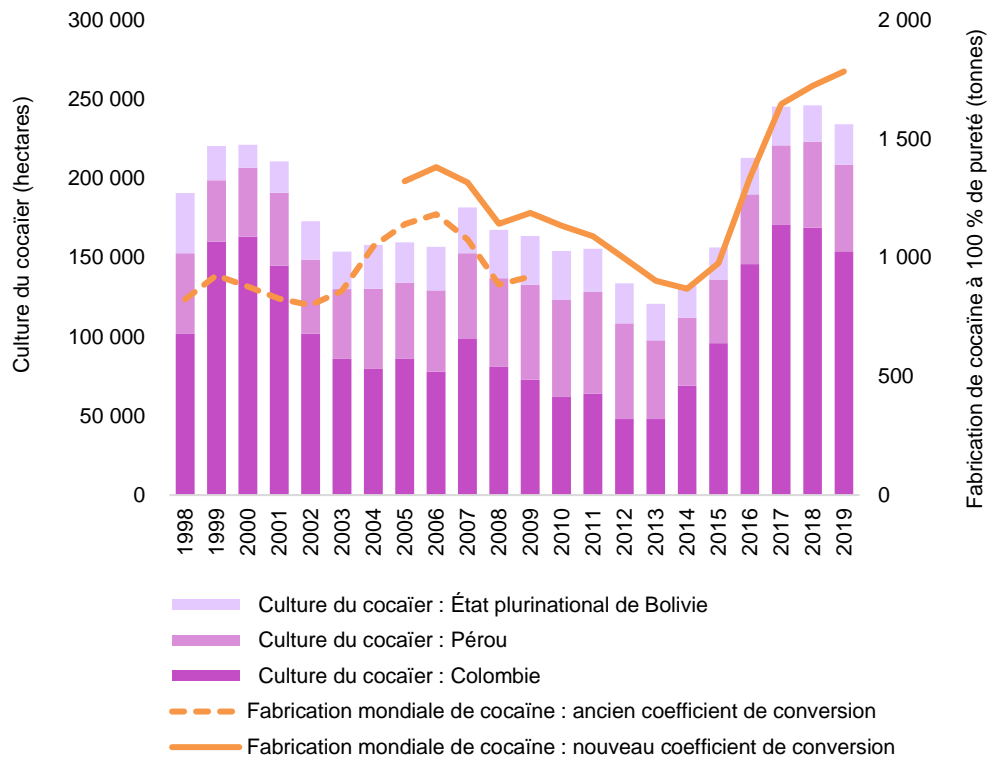
C. Culture du cocaïer

12. Après une évolution massive à la hausse entre 2013 et 2017, période au cours de laquelle elle a plus que doublé, la superficie des cultures de cocaïer s'est stabilisée en 2018, avant de diminuer – pour la première fois depuis des années – de 5 % en 2019. Cette baisse s'explique principalement par une diminution signalée par la Colombie (9 %), la superficie cultivée étant restée stable au Pérou et ayant augmenté de 10 % dans l'État plurinational de Bolivie. En 2019, c'est toujours en Colombie que se trouvait la grande majorité (les deux tiers) de la superficie mondiale consacrée à la culture du cocaïer ; le Pérou en représentait un peu moins d'un quart et l'État plurinational de Bolivie 11 %⁹.

⁸ ONUDC, *Myanmar Opium Survey 2020*.

⁹ *Rapport mondial sur les drogues 2021*, fascicule 4, *Tendances des marchés de la drogue : cocaïne, stimulants de type amphétamine* (publication des Nations Unies, 2021).

Figure III
Culture du cocaïer et fabrication de cocaïne dans le monde, 1998-2019



Source : *Rapport mondial sur les drogues 2021* (d'après ONUDC, enquêtes sur la culture du cocaïer en Bolivie (État plurinational de), en Colombie et au Pérou, 2019 et années précédentes ; et États-Unis d'Amérique, Département d'État, Bureau for International Narcotics and Law Enforcement Affairs, *International Narcotics Control Strategy Report*, diverses années).

13. Malgré une diminution de 9 % de la superficie globale des cultures de cocaïer en Colombie entre 2018 et 2019, la superficie productive des cultures est restée stable, les champs ensemencés précédemment étant devenus productifs. Dans le même temps, en raison de la concentration des cultures dans les zones où les rendements étaient plus élevés que dans d'autres, le rendement global de la feuille de coca a continué d'augmenter, passant de 4,7 tonnes par hectare en 2014 à 5,8 tonnes en 2018 et 5,9 tonnes en 2019. En 2020, la superficie cultivée a diminué de 7 %, pour s'établir à 143 000 ha¹⁰.

14. Au Pérou, la culture du cocaïer a connu une augmentation modérée chaque année depuis 2015 ; elle s'est stabilisée en 2019 à 54 700 ha¹¹, soit 23 % de la culture mondiale.

15. La superficie consacrée à la culture du cocaïer dans l'État plurinational de Bolivie a diminué de 6 % en 2018, augmenté de 10 % pour atteindre 25 500 ha en 2019¹², et augmenté encore de 15 % pour atteindre 29 400 ha en 2020¹³.

¹⁰ ONUDC et Colombie, *Colombia: Monitoreo de Territorios Afectados por Cultivos Ilícitos 2020* (juillet 2021).

¹¹ Pérou, Sistema de Información de Lucha contra las Drogas *et al.*, « Monitoreo de la superficie cultivada con arbusto de hoja de coca en producción », rapport n° 3 (octobre 2021).

¹² ONUDC et État plurinational de Bolivie, *Estado Plurinacional de Bolivia: Monitoreo de Cultivos de Coca 2020* (août 2021) et années précédentes.

¹³ Ibid.

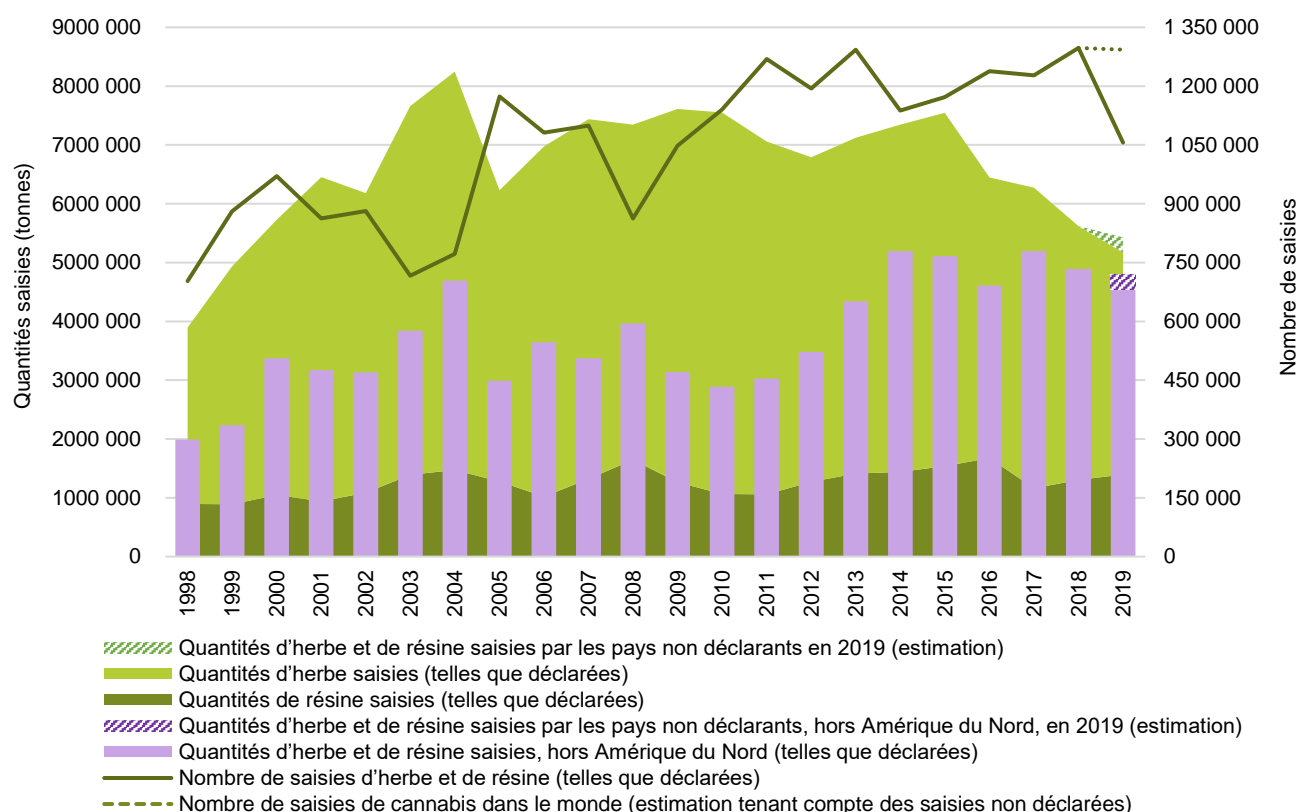
III. Tendances mondiales des saisies et du trafic de drogues

A. Cannabis

16. Au cours de la première décennie du nouveau millénaire, malgré des fluctuations annuelles, le nombre de saisies d'herbe et de résine de cannabis a affiché une tendance à la hausse, suivie d'une tendance plus stable ces dernières années. Entre 2009 et 2019, les quantités d'herbe et de résine de cannabis saisies dans le monde ont diminué de 35 %, principalement en raison d'une baisse spectaculaire de la quantité d'herbe saisie en Amérique du Nord, ce qui pourrait correspondre à un changement de priorités en matière de détection et de répression lié en partie à la dépénalisation et à la légalisation du cannabis à usage non médical dans certains États¹⁴. Si l'on exclut l'Amérique du Nord, les saisies mondiales ont augmenté de 44 % en 2019 par rapport à 2009. Les quantités d'herbe et de résine saisies dans le monde ont diminué de 8 % pour s'établir à 5 174 tonnes en 2019, baissant pour la cinquième année consécutive. Ce recul a été observé dans toutes les régions, sauf en Afrique, et dans toutes les sous-régions, à l'exception de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, de l'Afrique du Nord, des Caraïbes, de l'Amérique centrale et de l'Europe orientale. Toutefois, il peut s'expliquer en partie par le fait que certains pays n'ont pas communiqué de données en 2019¹⁵.

Figure IV

Saisies de cannabis dans le monde : quantités et opérations, 1998-2019



Source : *Rapport mondial sur les drogues 2021* (d'après les réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels).

Note : Les estimations pour 2019 reposent sur l'hypothèse selon laquelle les quantités d'herbe et de résine de cannabis saisies et le nombre de saisies d'herbe et de résine sont restés inchangés par rapport à l'année précédente dans les pays non déclarants en 2019.

¹⁴ États-Unis, Government Accountability Office, Report to Congressional Requesters, *State Marijuana Legalization: DOJ Should Document Its Approach to Monitoring the Effects of Legalization*, GAO-16-1 (décembre 2015).

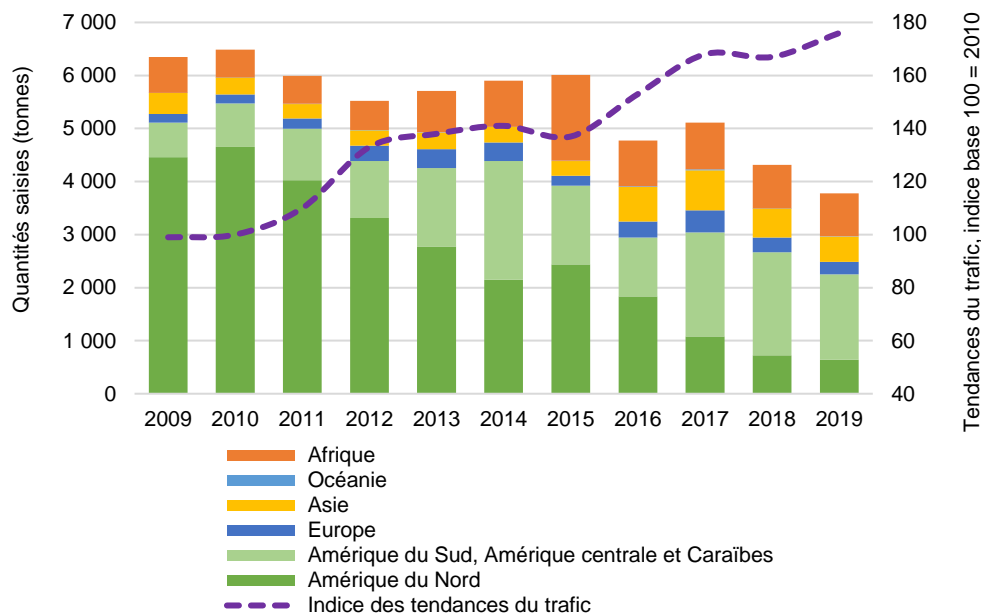
¹⁵ *Rapport mondial sur les drogues 2021*, fascicule 3.

Herbe de cannabis

17. En 2019, la quantité d'herbe de cannabis saisie dans le monde a diminué de 12 % par rapport à l'année précédente, tombant à 3 779 tonnes, son niveau le plus bas depuis 1998. Elle a été saisie pour la plus grande part dans les Amériques (60 % du total mondial, dont 34 % en Amérique du Sud et 17 % en Amérique du Nord). Les années précédentes, la plus grande part des quantités d'herbe saisies avait été signalée par les pays d'Amérique du Nord, qui représentaient en moyenne 50 % du total mondial pour la période 2008-2018. C'est ensuite en Afrique (21 %) et en Asie (13 %), puis en Europe (6 %), qu'ont été réalisées les plus grandes parts des saisies en 2019.

Figure V

Quantités d'herbe de cannabis saisies et tendances du trafic d'herbe de cannabis dans le monde, 2009-2019



Source : *Rapport mondial sur les drogues 2021* (d'après les réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels).

Note : L'indice des tendances du trafic est basé sur les informations qualitatives communiquées par les États Membres.

18. La quantité totale d'herbe de cannabis saisie dans le monde en 2019 était de 40 % inférieure à celle de 2009. Cette baisse est principalement due à la diminution des quantités saisies en Amérique du Nord (baisse totale de 86 % des quantités déclarées), un recul notable ayant été observé au Canada (91 %), au Mexique (90 %) et aux États-Unis d'Amérique (82 %) ¹⁶.

19. En Amérique du Nord, la quantité d'herbe de cannabis saisie a poursuivi sa baisse, atteignant en 2019 son plus bas niveau depuis le pic de 2010.

20. Malgré des baisses sensibles, les États-Unis, le Paraguay et la Colombie ont déclaré les plus grandes quantités d'herbe de cannabis saisies en 2019. Sur les 10 pays du monde ayant déclaré les saisies les plus importantes, 7 se trouvaient dans les Amériques. L'Inde et le Nigéria sont les pays non américains ayant signalé les plus grandes saisies en 2019 ¹⁷.

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Ibid.

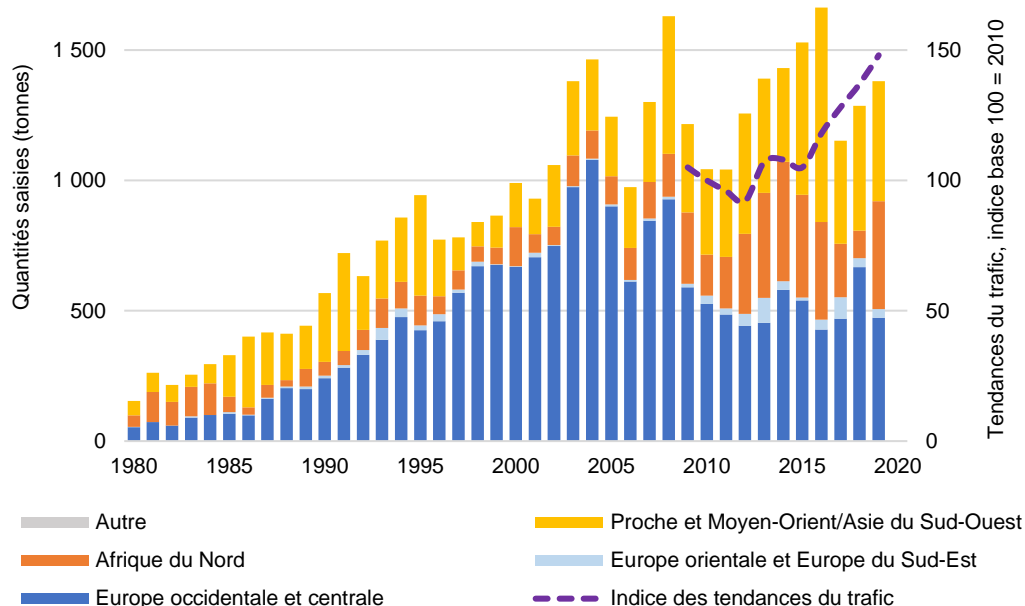
Résine de cannabis

21. Contrairement à la quantité d'herbe saisie, la quantité de résine de cannabis interceptée dans le monde affiche une tendance à la hausse qui s'inscrit dans le long terme, et les informations qualitatives communiquées par les États Membres indiquent une augmentation du trafic de résine, en particulier depuis 2015.

22. Le trafic de résine de cannabis reste plus concentré géographiquement que celui d'herbe. En 2019, plus d'un tiers de la résine saisie dans le monde a été interceptée en Europe occidentale et centrale (34 %), le Proche et Moyen-Orient et l'Asie du Sud-Ouest venant ensuite avec 33 % et l'Afrique du Nord avec 30 %. Ensemble, ces régions représentaient près de 97 % de toute la résine saisie dans le monde cette année-là.

Figure VI

Quantités de résine de cannabis saisies et tendances signalées en matière de trafic de résine de cannabis dans le monde, 1980-2019



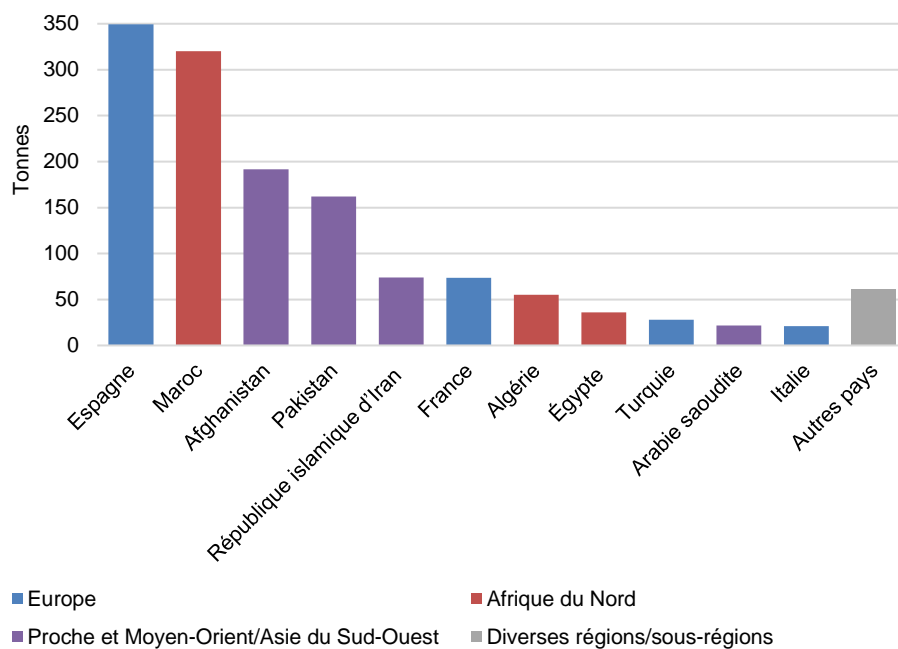
Source : *Rapport mondial sur les drogues 2021* (d'après les réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels).

Note : L'indice des tendances du trafic est basé sur les informations qualitatives communiquées par les États Membres.

23. En 2019, c'est l'Espagne, suivie par le Maroc, l'Afghanistan, le Pakistan et la République islamique d'Iran, qui a saisi les plus grandes quantités de résine de cannabis¹⁸.

¹⁸ Ibid.

Figure VII
Quantités de résine de cannabis saisies dans les pays déclarant les saisies totales les plus importantes, 2019



Source : *Rapport mondial sur les drogues 2021* (d'après les réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels).

24. Il ressort des tendances mondiales des saisies et des rapports fournis par les États Membres que la résine de cannabis en provenance du Maroc alimente principalement d'autres marchés d'Afrique du Nord et d'Europe occidentale et centrale. L'essentiel de la résine marocaine destinée aux pays européens est expédiée en Espagne puis, de là, en France, aux Pays-Bas et dans d'autres pays de la région¹⁹.

25. Il semble que la deuxième source de résine de cannabis au monde soit l'Afghanistan, cité comme principal « pays d'origine » dans 18 % des réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels pour la période 2015-2019²⁰.

B. Opiacés

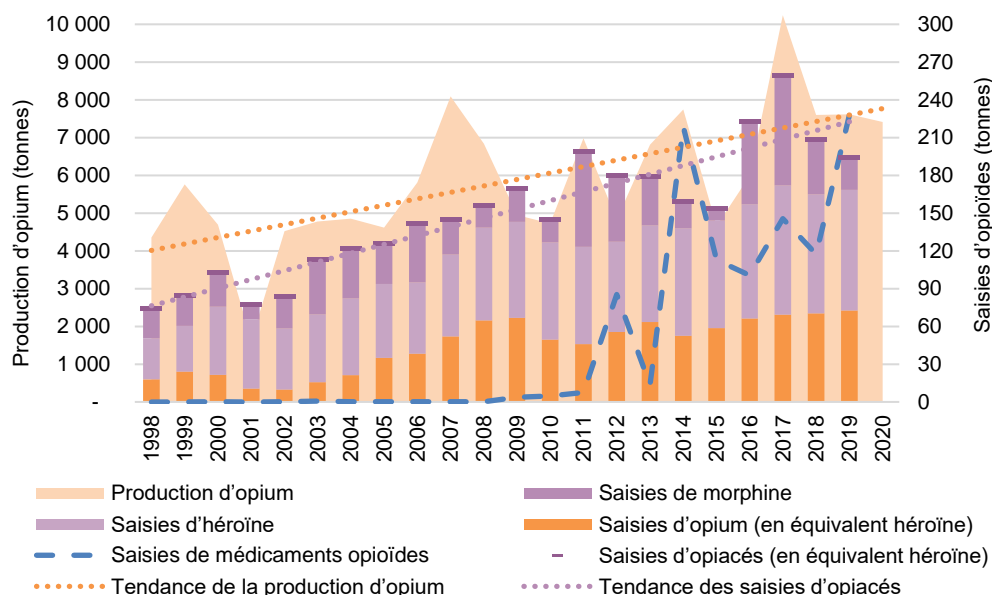
Opium, morphine illicite et héroïne

26. Les volumes de la production d'opium et des saisies d'opiacés ont tous deux suivi une tendance à la hausse ces 20 dernières années. La plupart des saisies d'opiacés sont réalisées dans les principales zones de production d'opium ou à proximité.

Figure VIII
Production d'opium et quantités d'opioïdes saisies dans le monde, 1998-2020

¹⁹ Ibid.

²⁰ Ibid.



Source : *Rapport mondial sur les drogues 2021* (d'après ONUDC, enquêtes sur la production d'opium en Afghanistan, réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels et autres sources gouvernementales).

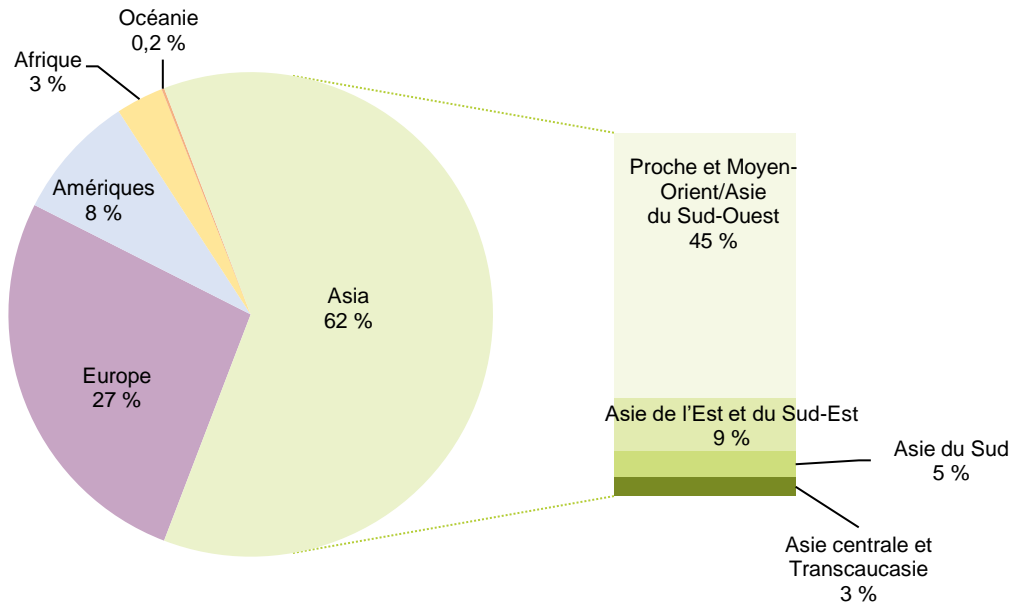
Note : Un rapport de 10 à 1 a été utilisé pour convertir les quantités d'opium en équivalent héroïne.

27. Au niveau mondial, les quantités d'opium et d'héroïne saisies sont restées relativement stables en 2019. La quantité d'héroïne saisie était comprise entre 72 et 78 tonnes au cours de la période 2008-2013. Après avoir augmenté pour atteindre 103 tonnes en 2017, elle est retombée à 95 tonnes en 2018, puis s'est montée à 96 tonnes en 2019. La quantité d'opium saisie a augmenté de 3 % par rapport à l'année précédente. En 2019, l'opium est resté, en poids, l'opiacé le plus intercepté (726 tonnes), suivi de l'héroïne (96 tonnes) et de la morphine (26 tonnes), mais l'héroïne figure toujours en tête des saisies d'opiacés exprimées en équivalent héroïne. Même si la quantité d'opiacés saisie dans le monde a globalement diminué en 2019 (7 % de moins que l'année précédente, en équivalent héroïne), il s'agit tout de même de l'une des cinq plus grandes quantités jamais signalées. La réduction de la quantité d'opiacés interceptés en 2019 est principalement due à la diminution du volume des saisies de morphine (de 41 % inférieur au niveau de l'année précédente)²¹. Les saisies d'opium et de morphine sont restées concentrées dans quelques pays, dont trois représentaient à eux seuls près de 98 % des quantités totales saisies dans le monde. En revanche, les trois pays où les plus grandes quantités d'héroïne ont été saisies (Turquie, République islamique d'Iran et Pakistan) représentaient 48 % du total mondial en 2019.

28. En volume, la majeure partie des saisies d'opiacés a continué d'être signalée en Asie (plus particulièrement en Asie du Sud-Ouest), région où a lieu plus de 90 % de la production d'opium et où ont été déclarées 76 % des quantités (exprimées en équivalent héroïne) d'opiacés (opium, morphine et héroïne confondus) saisies dans le monde en 2019. La République islamique d'Iran a déclaré la plus grande quantité d'opiacés (exprimée en équivalent héroïne) saisie en 2019, soit plus de la moitié (52 %) du total mondial, devant la Turquie (10 %), le Pakistan (9 %), les États-Unis (4 %), la Chine (3 %) et l'Afghanistan (3 %).

²¹ Ibid.

Figure IX
Répartition géographique des quantités d'héroïne et de morphine saisies dans le monde, 2019



Source : *Rapport mondial sur les drogues 2021* (d'après les réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels).

Note : Total de 121 tonnes d'héroïne et de morphine saisies en 2019.

29. Les quantités d'héroïne et de morphine saisies en Asie de l'Est et du Sud-Est, qui représentaient 9 % du total mondial en 2019, ont continué de diminuer, parallèlement au recul de la production d'opium et d'héroïne en cours dans cette sous-région. Au total, 59 % des saisies d'héroïne et de morphine réalisées dans la sous-région ont été déclarées par la Chine.

30. En dehors de l'Asie, c'est en Europe qu'ont été saisies en 2019 les plus grandes quantités d'héroïne et de morphine, représentant 27 % du total ; ces quantités ont triplé entre 2016 et 2019, pour atteindre le niveau record de 32 tonnes. Bien que les quantités saisies aient continué d'augmenter en 2019, cette augmentation a ralenti, passant de 116 % en 2017 à 22 % en 2018 et 9 % en 2019²².

31. En Europe, la plus forte augmentation des quantités d'héroïne et de morphine saisies en 2019 a été signalée par les pays d'Europe du Sud-Est (66 % du volume saisi dans la région), devant ceux d'Europe occidentale et centrale (près de 28 %) et d'Europe orientale (6,5 %). En Europe du Sud-Est, c'est la Turquie qui a saisi les plus grandes quantités de ces substances (62 % du total européen). En Europe occidentale et centrale, les plus grandes quantités saisies en 2019 ont été déclarées par la Belgique, les Pays-Bas, la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Slovénie et l'Italie, tandis qu'en Europe orientale, elles l'ont été par l'Ukraine, le Bélarus et la Fédération de Russie²³.

32. Les quantités d'héroïne et de morphine saisies dans les Amériques (à 92 % en Amérique du Nord) sont restées stables en 2019 par rapport à l'année précédente, à environ 10 tonnes, soit 8 % des saisies mondiales. Les saisies réalisées aux États-Unis ont représenté à elles seules 83 % du volume total saisi dans la région cette année-là. Venaient ensuite, dans l'ordre décroissant des quantités saisies, le Mexique (plus gros pays producteur d'opium de la région), l'Équateur, la Colombie, le Canada et le Guatemala.

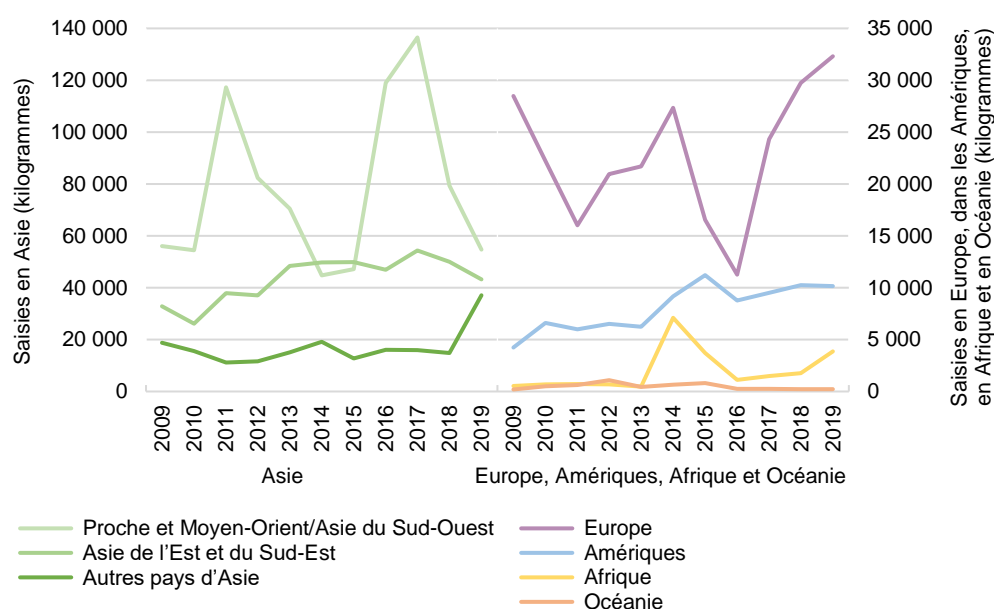
²² Ibid.

²³ Ibid.

33. À près de 4 tonnes, les quantités d'héroïne et de morphine saisies en Afrique ont représenté environ 3 % des saisies mondiales en 2019. Elles étaient deux fois plus élevées que l'année précédente et ont été multipliées par sept par rapport à 2009. Il s'agissait d'héroïne à 99 %. En 2019, l'essentiel de l'héroïne et de la morphine saisies en Afrique a été signalé par les pays d'Afrique du Nord (91 % de la quantité totale saisie dans la région), surtout l'Égypte (83 % de l'ensemble de l'héroïne et de la morphine saisies sur le continent en 2019), et par ceux d'Afrique australe (6 % du total régional), en particulier le Mozambique. La plus grande quantité d'héroïne saisie en Afrique de l'Est (1 % du total régional) a été signalée par le Kenya.

34. En 2019, les quantités d'héroïne et de morphine saisies en Océanie ont diminué pour la quatrième année consécutive, atteignant leurs plus bas niveaux depuis 2009. L'Australie a représenté plus de 99 % du volume total d'héroïne et de morphine saisi dans la région.

Figure X

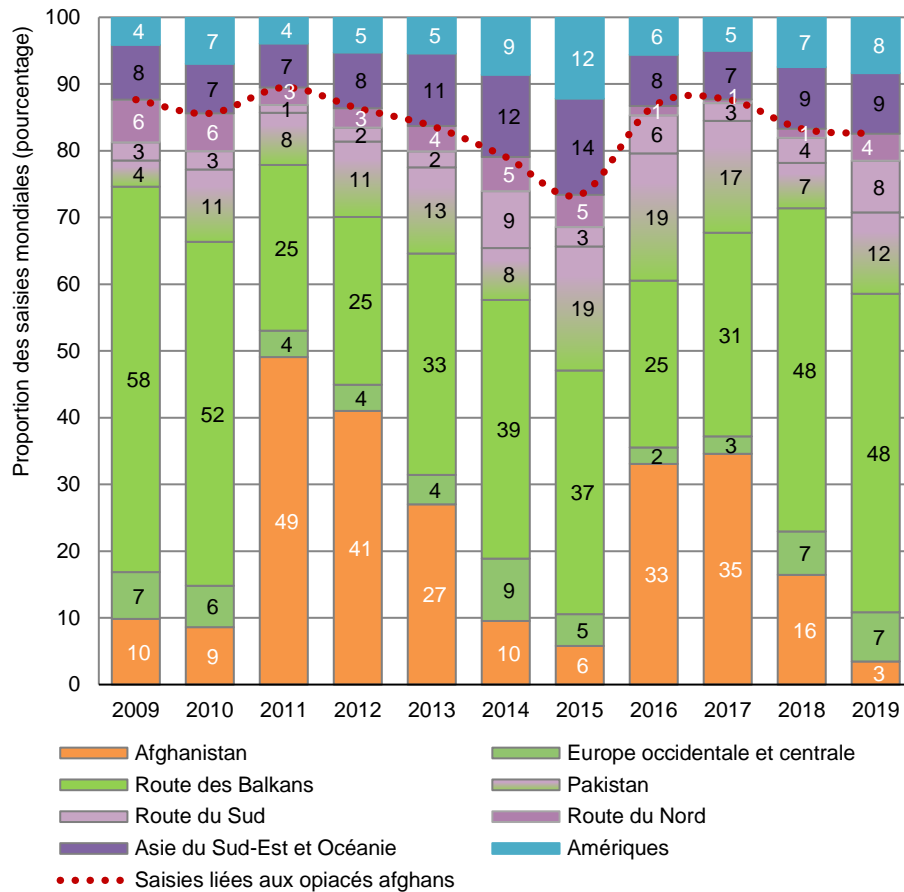
Quantités d'héroïne et de morphine saisies, par région, 2009-2019

Source : *Rapport mondial sur les drogues 2021* (d'après les réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels).

35. La route des Balkans reste l'itinéraire le plus emprunté au monde par les trafiquants d'héroïne. Si l'on exclut les saisies effectuées en Afghanistan, 50 % des quantités totales d'héroïne et de morphine saisies dans le monde en 2019 ont été interceptées dans les pays situés le long de cette route. Ainsi, la République islamique d'Iran en a saisi 36 tonnes, la Turquie 20 tonnes et les pays des Balkans 1 tonne. Les pays d'Europe occidentale et centrale ont déclaré 7 % des saisies d'héroïne et de morphine, dont une grande partie a été acheminée par la route des Balkans.

36. Le trafic d'héroïne par la route du Nord pourrait avoir augmenté en 2019, comme en témoigne l'augmentation des saisies réalisées le long de cette route ces dernières années : elles sont passées de 1 tonne en 2017 à 4,5 tonnes en 2019. Cependant, la proportion que représentent les quantités d'héroïne et de morphine saisies sur cet itinéraire est restée très faible (4 % du total mondial en 2019). Les saisies signalées par les pays situés le long de la route du Sud (à l'exclusion du Pakistan) sont passées de 2,7 tonnes en 2015 à 9,4 tonnes en 2019.

Figure XI
Répartition des quantités d'héroïne et de morphine saisies dans le monde,
par principaux itinéraires de trafic, 2009-2019



Source : Rapport mondial sur les drogues 2021 (d'après les réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels).

Note : La route des Balkans passe par la République islamique d'Iran, la moitié de la Transcaucasie, l'Europe du Sud-Est ; la route du Sud passe par l'Asie du Sud, les pays du Golfe et d'autres pays du Proche et Moyen-Orient et d'Afrique ; et la route du Nord passe par l'Asie centrale, l'Europe orientale et la moitié de la Transcaucasie. L'héroïne saisie en Transcaucasie a été comptabilisée en partie sur la route des Balkans et en partie sur la route du Nord car elle peut être acheminée le long de ces deux itinéraires.

37. L'héroïne en provenance d'Asie de l'Est et du Sud-Est continue d'approvisionner les marchés de la sous-région et d'Océanie. Les quantités d'opiacés que les pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est et d'Océanie ont déclaré avoir saisies ont été ramenées de 13,3 tonnes en 2015 à 11 tonnes en 2019. Cette baisse est allée de pair avec une réduction de plus de 20 % de la production d'opium au Myanmar entre 2015 et 2019²⁴ et laisse supposer une éventuelle diminution du trafic d'héroïne dans cette région du monde.

38. Les Amériques continuent d'être approvisionnées par les principales zones de production d'Amérique latine, essentiellement le Mexique et, dans une bien moindre mesure, la Colombie et le Guatemala. Ces pays constituent la plus importante source d'approvisionnement en héroïne des États-Unis et des marchés encore modestes d'Amérique du Sud. En revanche, la majorité de l'héroïne acheminée au Canada provient d'Asie du Sud-Ouest²⁵.

²⁴ ONUDC, *Myanmar Opium Survey 2020*.

²⁵ ONUDC, Plateforme de surveillance des drogues. Accessible à l'adresse <https://dmp.unodc.org/node/1180709>.

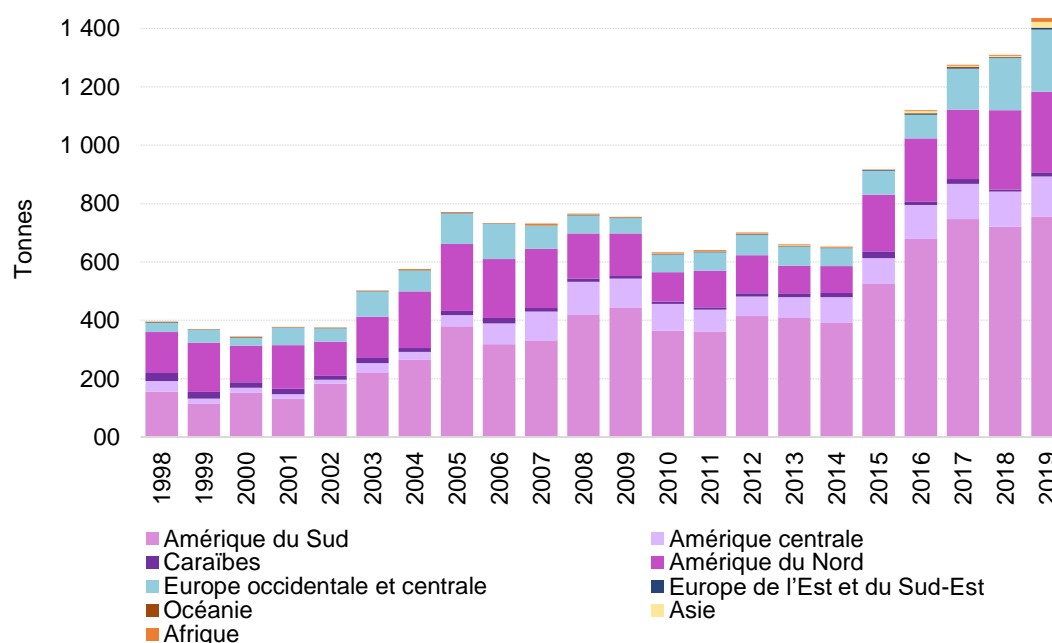
C. Cocaïne

39. En 2019, les quantités de cocaïne saisies dans le monde ont atteint un niveau record par rapport à l'année précédente, augmentant de 9,6 % pour atteindre 1 436 tonnes (avec des degrés de pureté variables). L'augmentation de 90 % des quantités saisies entre 2009 et 2019 est probablement due à divers facteurs, dont l'augmentation de la fabrication et du trafic de cocaïne et l'efficacité accrue de la détection et de la répression.

40. La plus grande partie (83 % en 2019) de la cocaïne saisie dans le monde continue d'être interceptée dans les Amériques, en majorité en Amérique du Sud. Entre 2018 et 2019, le volume total des saisies réalisées en Amérique du Sud a augmenté de 5 % pour atteindre le niveau record de 755 tonnes, la plupart des pays de la sous-région ayant signalé une hausse.

Figure XII

Quantités de cocaïne saisies dans le monde, par région, 1998-2019



Source : *Rapport mondial sur les drogues 2021* (d'après les réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels).

Note : Comprend les saisies de chlorhydrate de cocaïne, de pâte de coca, de cocaïne base et de « crack ».

41. Les quantités de cocaïne saisies se sont accrues dans l'ensemble des sous-régions des Amériques. En 2019, la quantité de cocaïne saisie en Amérique du Nord a augmenté de 2 % pour atteindre le niveau record de 277 tonnes. Les États-Unis ont de nouveau intercepté la grande majorité (94 %) de la cocaïne saisie en Amérique du Nord.

42. En Amérique centrale, la quantité de cocaïne saisie a augmenté de 19 % pour atteindre 144 tonnes en 2019. Dans la sous-région des Caraïbes, elle a plus que doublé cette année-là, atteignant 14 tonnes (1 % du total mondial).

43. En 2019, c'est à nouveau en Europe qu'a été interceptée la plus grande quantité de cocaïne saisie en dehors des Amériques. Cette année-là, le volume total des saisies régionales de cocaïne a augmenté de plus de 20 % pour atteindre le niveau record de 218 tonnes. Les plus grandes quantités interceptées dans la région ont été signalées par des pays d'Europe occidentale et centrale, notamment la Belgique (5 % du total mondial), l'Espagne et les Pays-Bas (3 % chacun) ainsi que la France et le Portugal

(1 % chacun). L'Europe occidentale et centrale a représenté un peu plus de 97 % du volume total de cocaïne saisi en Europe en 2019.

44. L'augmentation de la quantité de cocaïne saisie en Europe a été observée dans chacune des sous-régions : hausse de 20 % en Europe occidentale et centrale, portant le volume saisi à 213 tonnes ; hausse de 64 % en Europe du Sud-Est, portant le volume saisi à 3,8 tonnes ; et hausse encore plus importante en Europe orientale, portant le volume saisi de 50 kg en 2018 à 1,4 tonne en 2019.

45. Il se peut que le marché relativement modeste de la cocaïne en Asie soit en expansion. En 2019, pour la deuxième année consécutive, les saisies déclarées par les pays de la région étaient parmi les trois plus importantes en volume, derrière celles des Amériques et de l'Europe. Au total, 19 tonnes de cocaïne ont été saisies, ce qui représente un niveau sans précédent, équivalent à 1,3 % du total mondial²⁶.

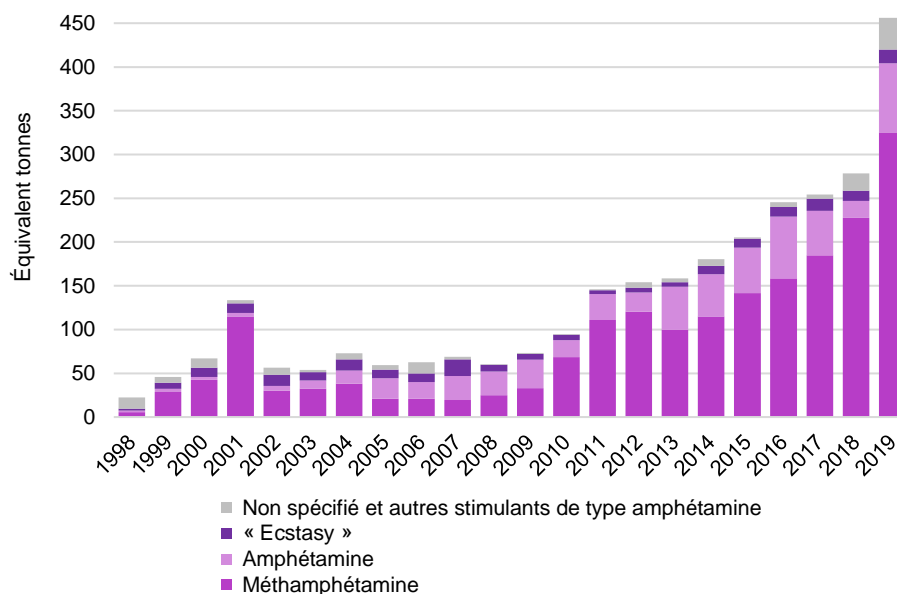
46. La quantité de cocaïne saisie en Afrique a presque quadruplé entre 2018 et 2019, pour atteindre un niveau record de près de 13 tonnes (0,9 % du total mondial). Sur cette quantité, environ 11,1 tonnes ont été déclarées par des pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

D. Stimulants de type amphétamine

47. La méthamphétamine reste le stimulant de type amphétamine le plus fabriqué au niveau mondial²⁷. Au cours de la période 2015-2019, elle a représenté 72 % de la quantité totale de stimulants de type amphétamine saisis dans le monde, devant l'amphétamine (19 %) et l'« ecstasy » (4 %). Le reste des saisies (0,5 % du total) correspondait à d'autres stimulants, notamment à des nouvelles substances psychoactives synthétiques telles que la méphédronne, la méthylènedioxyprovalérone et la méthylone²⁸.

Figure XIII

Quantités de stimulants de type amphétamine saisis dans le monde, 1998-2019



Source : *Rapport mondial sur les drogues 2021* (d'après les réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels).

²⁶ *Rapport mondial sur les drogues 2021*, fascicule 4.

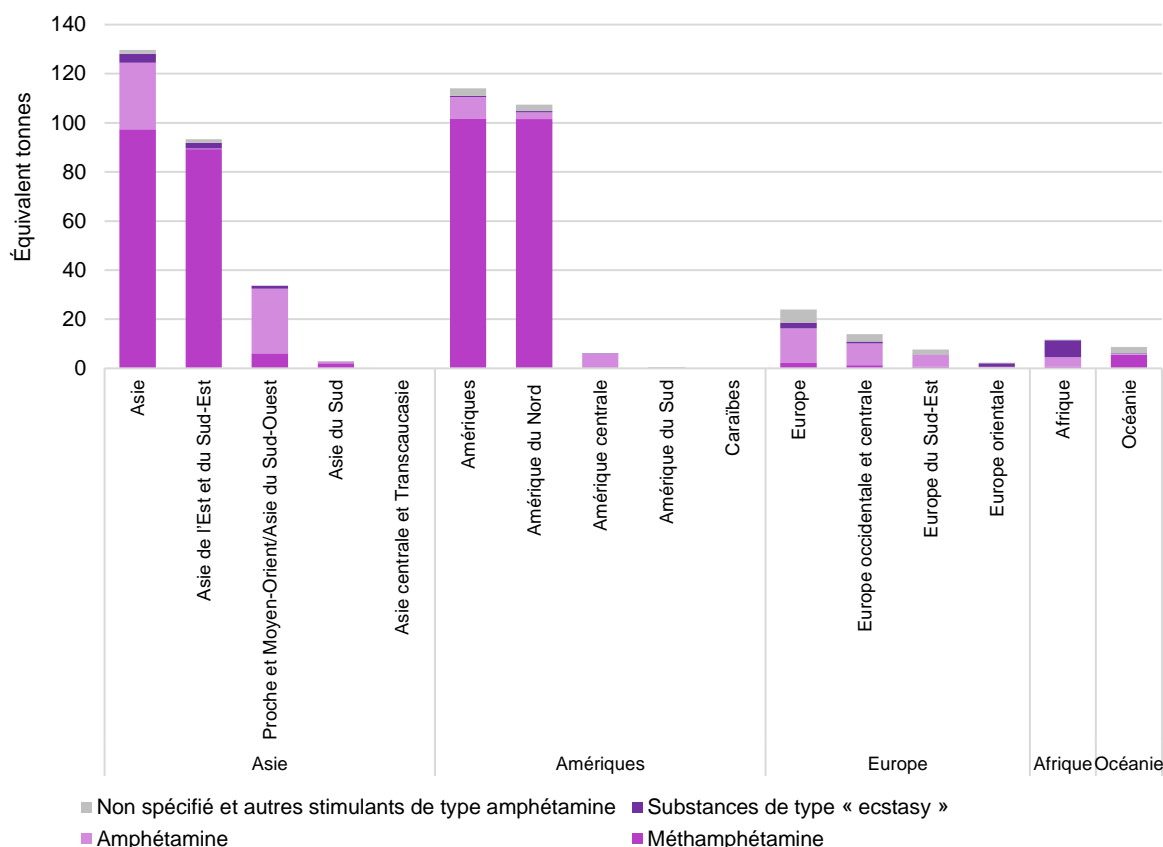
²⁷ Ibid.

²⁸ Ibid.

48. Alors que le nombre de pays et territoires faisant état de saisies d'amphétamine et d'« ecstasy » est resté relativement stable dans le temps (92 et 101 pays et territoires, respectivement, entre 2015 et 2019), le nombre de ceux signalant des saisies de méthamphétamine est passé de 79 au cours de la période 2005-2009 à 111 au cours de la période 2015-2019, ce qui semble indiquer une extension géographique notable du trafic au niveau mondial.

Figure XIV

Quantités annuelles moyennes de stimulants de type amphétamine saisies, par région et sous-région, 2015-2019



Source : *Rapport mondial sur les drogues 2021* (d'après les réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels).

49. Malgré cette extension géographique, trois pays concentrent à eux seuls environ la moitié du volume mondial des saisies des trois principaux stimulants de type amphétamine : les États-Unis, la Thaïlande et le Mexique dans le cas de la méthamphétamine (47 % de toute la méthamphétamine saisie au cours de la période 2015-2019) ; l'Arabie saoudite, le Guatemala et la Turquie dans le cas de l'amphétamine (45 %) ; et les États-Unis, l'Australie et la Turquie dans le cas de l'« ecstasy » (54 %) ²⁹.

Méthamphétamine

50. Les marchés mondiaux de la méthamphétamine, dominés par l'Amérique du Nord et l'Asie de l'Est et du Sud-Est, continuent de se développer. Plusieurs indicateurs, notamment des informations qualitatives sur les tendances du trafic et des données sur les prix, les structures de traitement des usagers et usagères et la prévalence de l'usage fondées sur des enquêtes menées auprès de la population, donnent à penser que, depuis 2009 en particulier, le marché mondial de la

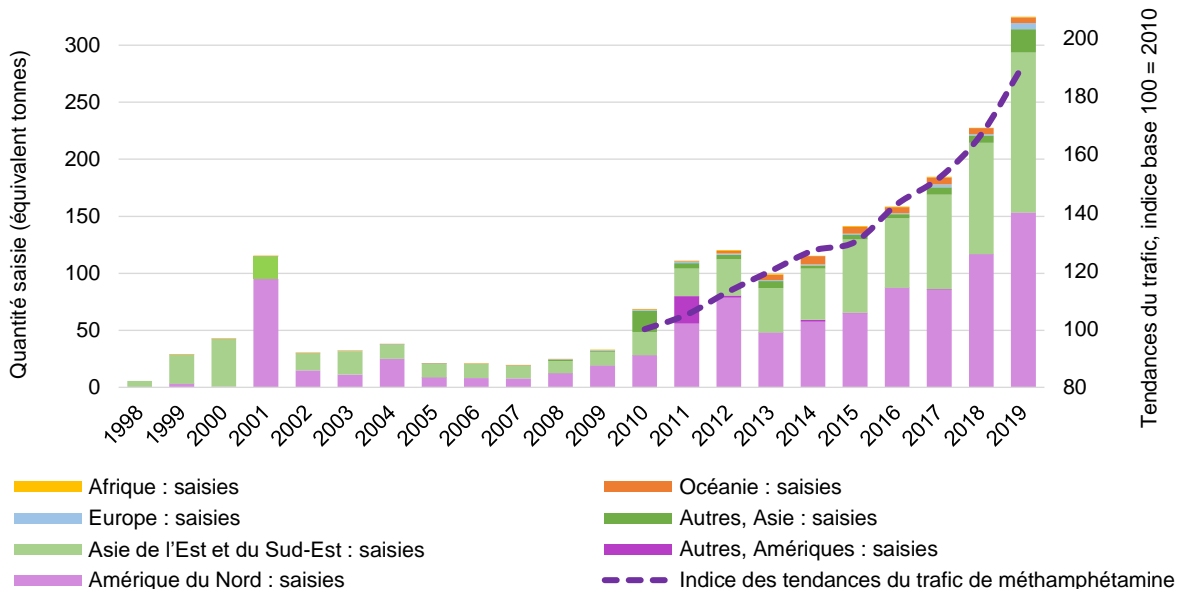
²⁹ Ibid.

méthamphétamine est en expansion sur les deux principaux marchés, à savoir l'Asie du Sud-Est et l'Amérique du Nord³⁰.

51. Les saisies de méthamphétamine continuent d'avoir lieu principalement en Amérique du Nord et en Asie de l'Est et du Sud-Est, sous-régions qui ont représenté respectivement 49 % et 43 % de la quantité saisie dans le monde entre 2015 et 2019. Les plus grandes quantités de méthamphétamine qui aient été saisies dans le monde en 2019 l'ont été aux États-Unis, puis, par ordre décroissant, en Thaïlande, au Mexique, en Chine et au Myanmar.

Figure XV

Quantités de méthamphétamine saisies et tendances déclarées du trafic de méthamphétamine dans le monde, 1998-2019



Source : *Rapport mondial sur les drogues 2021* (d'après les réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels).

Note : L'indice se fonde sur des informations qualitatives communiquées par les États Membres.

52. Les quantités de méthamphétamine saisies en Asie de l'Est et du Sud-Est ont été multipliées par douze entre 2009 et 2019, pour atteindre 141 tonnes³¹. Au cours de cette période, les saisies les plus importantes de la sous-région ont été déclarées chaque année par la Chine, sauf en 2018 et 2019, où c'est la Thaïlande qui a saisi les plus gros volumes. En 2019, ce dernier pays a représenté 38 % de la quantité totale saisie dans la sous-région ; suivaient la Chine (18 %), le Myanmar (14 %) et l'Indonésie (13 %).

53. Le volume de méthamphétamine saisi au Proche et Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest a augmenté de près de 160 % en 2019 par rapport à l'année précédente, pour atteindre 16 tonnes, soit une multiplication par plus de vingt depuis 2009. La République islamique d'Iran a représenté 84 % de la quantité totale saisie (13,6 tonnes) au Proche et Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest en 2019. La plus forte augmentation de ces dernières années a toutefois été signalée par l'Afghanistan, où les quantités saisies sont passées de 182 kg en 2018³² à 1 251 kg en 2019³³, dépassant ainsi le volume des saisies déclarées par le Pakistan (870 kg en 2019) ; cette tendance reflète sans doute l'augmentation de la fabrication de méthamphétamine en Afghanistan.

³⁰ Ibid.

³¹ Ibid.

³² Ibid.

³³ E/INCB/2020/1.

54. Les quantités de méthamphétamine saisies en Océanie ont sensiblement augmenté entre 2009 et 2014, mais sont restées stables, à 5 ou 6 tonnes, au cours de la période 2015-2019³⁴.

55. En Europe, bien qu'elle demeure relativement modeste, la quantité de méthamphétamine saisie a été multipliée par quatre entre 2018 et 2019 et par plus de sept entre 2009 et 2019, pour dépasser les 5 tonnes en 2019. L'Europe a représenté environ 1 % de la quantité saisie dans le monde entre 2015 et 2019, l'Europe occidentale et centrale concentrant près des deux tiers des quantités saisies dans la région³⁵.

Amphétamine

56. Malgré des fluctuations d'une année sur l'autre, les quantités d'amphétamine saisies dans le monde ont nettement augmenté ces 20 dernières années, atteignant le niveau record de 79 tonnes en 2019. Les tendances du trafic signalées par les États Membres (20 pays par an en moyenne au cours de la période 2010-2019) laissent également apparaître une augmentation du trafic d'amphétamine ces 10 dernières années³⁶.

57. Au cours de la période 2015-2019, la sous-région Proche et Moyen-Orient et Asie du Sud-Ouest et l'Europe (principalement l'Europe occidentale et centrale) ont représenté les trois quarts de la quantité mondiale d'amphétamine saisie, soit 49 % et 26 %, respectivement³⁷.

58. En Europe, les quantités déclarées d'amphétamines saisies ont augmenté en 2019. Cette année-là, le Proche et Moyen-Orient et l'Asie du Sud-Ouest ont continué de représenter le plus gros des saisies mondiales, la quantité totale saisie dans la sous-région s'étant établie à 31,2 tonnes, soit 39 % du total mondial des saisies. Au cours de la période 2015-2019, c'est là aussi qu'ont été saisies les plus grandes quantités de comprimés d'amphétamine ; celles-ci ont été signalées par l'Arabie saoudite, la Jordanie, les Émirats arabes unis, le Pakistan, la République arabe syrienne et le Liban. En 2019, l'Arabie saoudite a saisi près de 146 millions de comprimés d'amphétamine, la Jordanie 23 millions, le Koweït et le Liban 4 millions chacun et l'Iraq plus de 600 000³⁸.

59. Des comprimés d'amphétamine (« captagon ») ont également été acheminés clandestinement du Proche et Moyen-Orient vers la Libye via l'Égypte. Ainsi, en décembre 2020, les autorités égyptiennes ont saisi 8 millions de comprimés de « captagon » à Port-Saïd, dans un conteneur à destination de la Libye. Le conteneur était parti de Beyrouth et les comprimés provenaient, semble-t-il, eux aussi du Liban³⁹.

³⁴ *Rapport mondial sur les drogues 2021*, fascicule 4.

³⁵ Ibid.

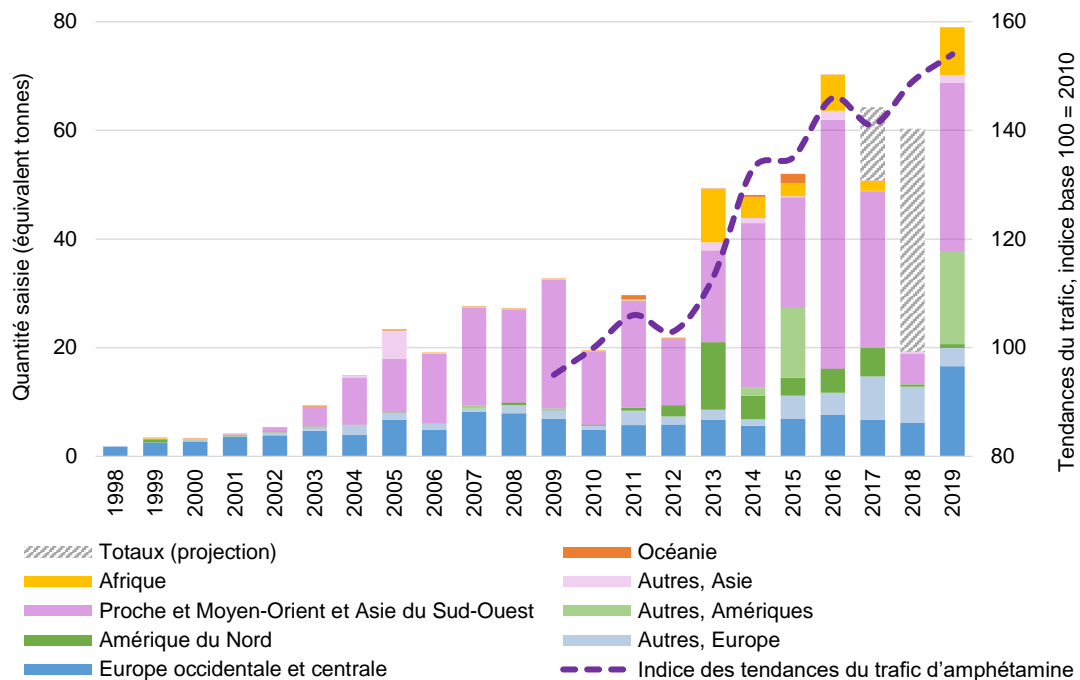
³⁶ Ibid.

³⁷ Ibid.

³⁸ Ibid.

³⁹ ONUDC, Plateforme de surveillance des drogues.

Figure XVI
Quantités d'amphétamine saisies et tendances déclarées du trafic d'amphétamine dans le monde, 1998-2019



Source : *Rapport mondial sur les drogues 2021* (d'après les réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels).

Notes : Les totaux calculés par projection reposent sur l'hypothèse selon laquelle les quantités d'amphétamine saisies par les pays qui n'ont pas communiqué d'informations à l'ONUDC en 2017 ou 2018 sont restées inchangées. L'indice se fonde sur les informations qualitatives communiquées par les États Membres.

Substances de type « ecstasy »

60. Plusieurs indicateurs, dont le nombre de laboratoires d'« ecstasy » démantelés, le nombre de saisies, les quantités saisies et les tendances signalées en matière de trafic, donnent à penser que l'offre de cette drogue a connu une nette hausse entre 2011 et 2019, tendance qui semble toutefois s'être inversée en 2020 en raison des restrictions imposées face à la pandémie de COVID-19^{40, 41}.

61. Après avoir chuté en 2011, la quantité d'« ecstasy » saisie dans le monde a presque quadruplé pour atteindre 16 tonnes en 2019, soit le deuxième des plus hauts niveaux jamais signalés. Le volume des saisies a fortement augmenté dans presque toutes les régions depuis 2011. En Europe, il a été multiplié par quatre en 2019, pour atteindre 7 tonnes.

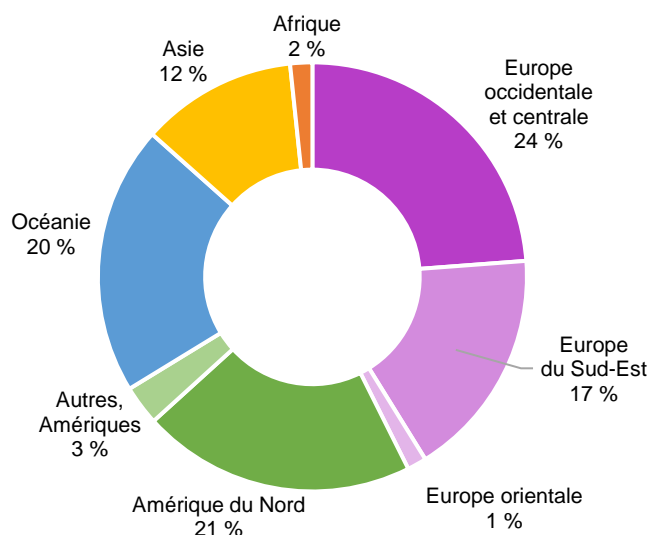
62. Au total, 101 pays ont signalé des saisies d'« ecstasy » au cours de la période 2015-2019, contre 71 au cours de la période 1995-1999. Cette évolution semble indiquer que le trafic de cette drogue s'est étendu géographiquement ces 20 dernières années. L'analyse des différentes saisies révèle un important trafic d'« ecstasy » en Europe, en Asie du Sud-Est, dans les Amériques et en Australie⁴².

⁴⁰ ONUDC, Plateforme de surveillance des drogues.

⁴¹ Global Drug Survey, GDS COVID-19 special edition: key findings report, « Global Drug Survey special edition on COVID-19 ».

⁴² ONUDC, Plateforme de surveillance des drogues.

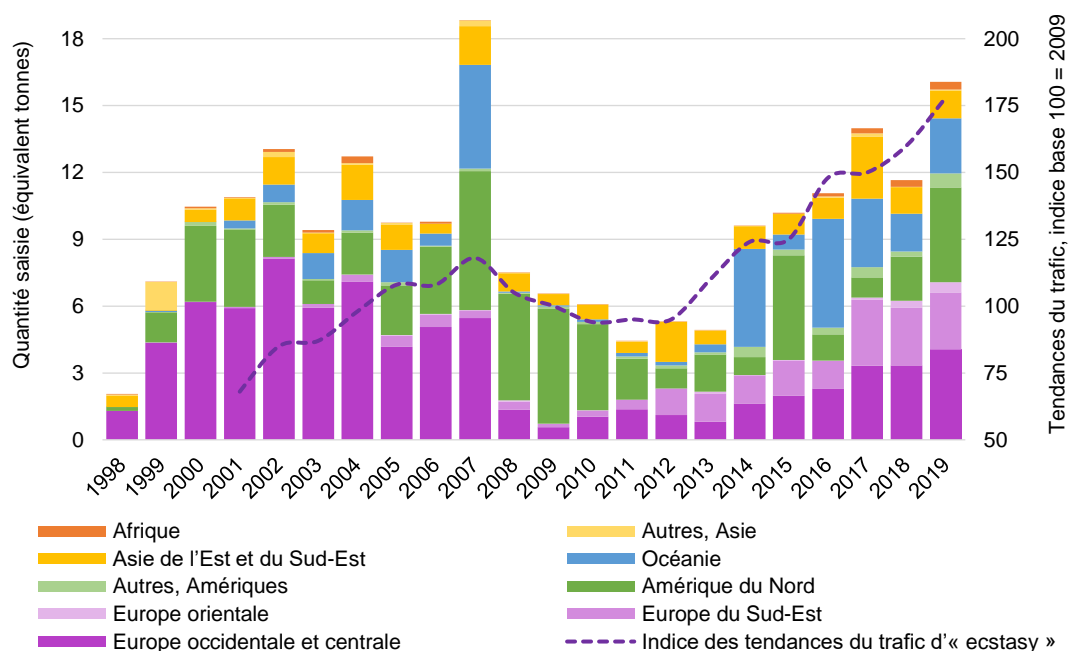
Figure XVII
Répartition régionale des quantités d'« ecstasy » saisies dans le monde, 2015-2019



Source : *Rapport mondial sur les drogues 2021* (d'après les réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels).

63. Contrairement à ce qui se passe avec beaucoup d'autres drogues, dont les saisies mondiales restent souvent concentrées dans un pays pendant une longue période, la situation semble changer assez fréquemment en ce qui concerne l'« ecstasy ». Ainsi, les plus grandes quantités saisies ont été signalées par l'Australie en 2014, 2016 et 2017, par la Turquie en 2018 et par les États-Unis en 2015 et 2019. Les saisies d'« ecstasy » continuent toutefois d'avoir lieu principalement dans les pays européens. Neuf des 15 pays ayant déclaré les saisies les plus importantes en 2019 se trouvent en Europe.

Figure XVIII
Quantités d'« ecstasy » saisies et tendances déclarées du trafic d'« ecstasy » dans le monde, 1998-2019



Source : *Rapport mondial sur les drogues 2021* (d'après les réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels).

Note : L'indice se fonde sur les informations qualitatives communiquées par les États Membres.

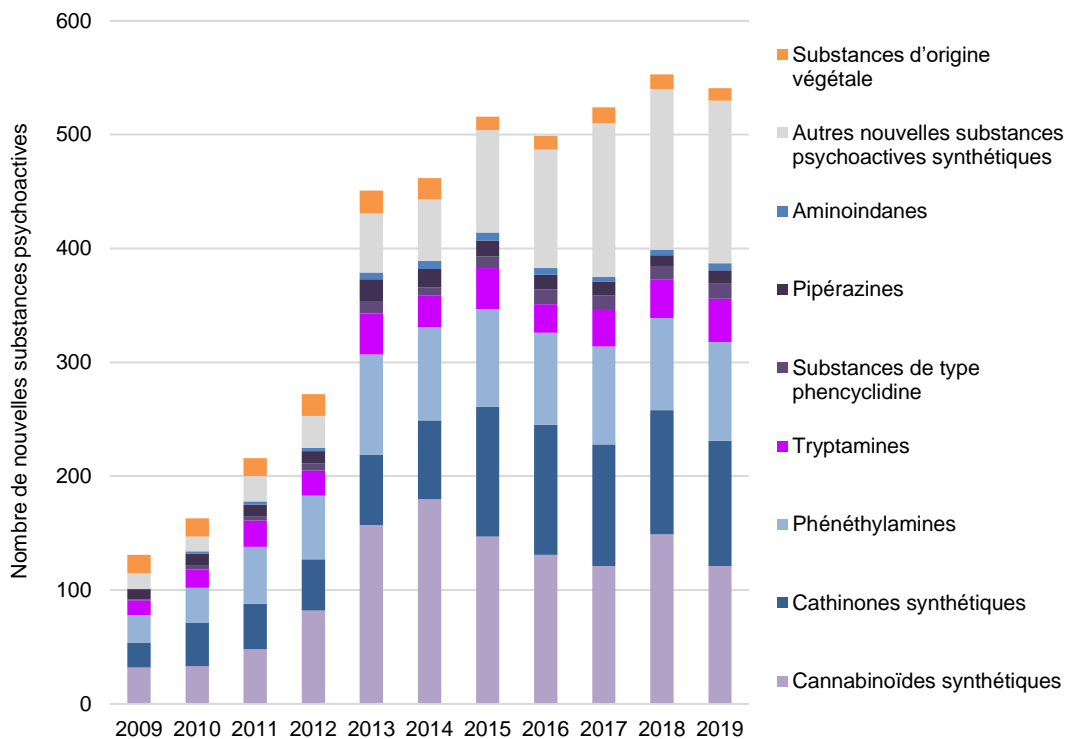
E. Nouvelles substances psychoactives

64. Le nombre de nouvelles substances psychoactives recensées par les autorités nationales et les laboratoires de criminalistique de 126 pays a atteint un total de 1 047 en décembre 2020⁴³ – soit le triple du nombre de substances placées sous contrôle international. Il convient toutefois de noter que beaucoup de nouvelles substances psychoactives ne font qu’une brève apparition avant de disparaître du marché.

65. Après une augmentation rapide entre 2009 et 2015, le nombre de nouvelles substances parvenant chaque année sur les marchés de la drogue des différents pays s’est stabilisé. En 2019, si 541 substances différentes ont été répertoriées et signalées par les États Membres, beaucoup d’entre elles étaient en fait arrivées sur le marché mondial au cours des années précédentes, 71 seulement ayant été recensées pour la première fois au niveau mondial cette année-là, un nombre en baisse par rapport au pic de 163 nouvelles substances enregistré en 2013⁴⁴.

Figure XIX

Nouvelles substances psychoactives recensées dans les États Membres, par groupe de substances, 2009-2019



Source : *Rapport mondial sur les drogues 2021* (d’après le système d’alerte précoce sur les nouvelles substances psychoactives de l’ONUDC).

66. Les données relatives aux saisies font état d’une évolution constante des marchés des nouvelles substances psychoactives, tant en ce qui concerne les substances les plus fréquemment saisies que les pays où les saisies sont effectuées. Le volume de ces saisies a affiché une nette tendance à la hausse après 2000 et une forte diminution entre 2015 et 2019, les saisies de phénéthylamines et d’opioïdes de synthèse étant les seules à avoir largement augmenté au cours de cette dernière période.

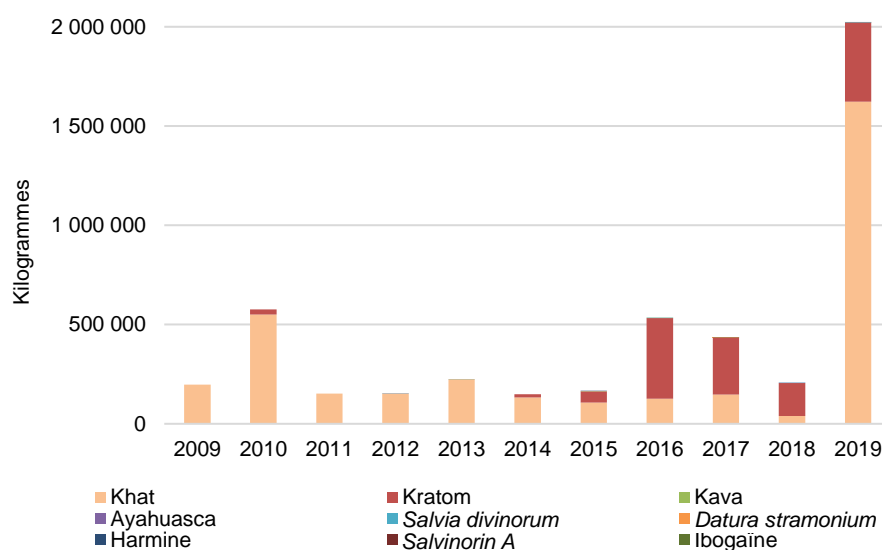
⁴³ ONUDC, Système d’alerte précoce sur les nouvelles substances psychoactives.

⁴⁴ ONUDC, « Regional diversity and the impact of scheduling on NPS trends », Global SMART Update, vol. 25 (avril 2021).

67. En 2019, les plus grandes quantités de nouvelles substances psychoactives d'origine végétale qui ont été saisies concernaient principalement le khat (dans les pays de la péninsule arabique, suivis des pays d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Afrique), devant le kratom (principalement en Malaisie, puis en Thaïlande).

Figure XX

Quantités de nouvelles substances psychoactives d'origine végétale saisies dans le monde, 2009-2019

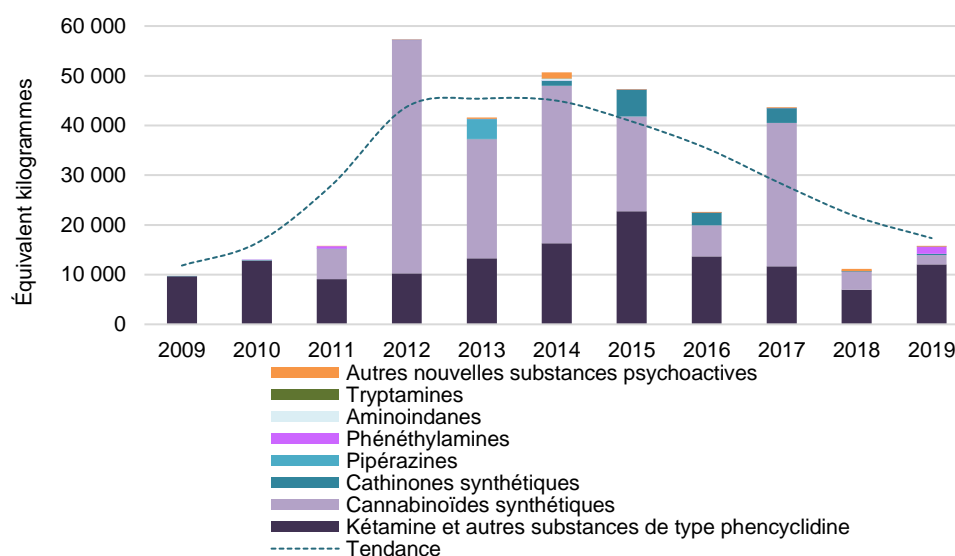


Source : Rapport mondial sur les drogues 2021 (d'après les réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels).

68. Si le volume des saisies de nouvelles substances psychoactives de synthèse est celui pour lequel les plus fortes baisses ont été signalées, on constate au fil des ans une expansion géographique du trafic de ces substances, le nombre de pays déclarant des saisies étant passé de 21 en 2009 à une cinquantaine après 2016. Le centre du marché mondial des nouvelles substances psychoactives semble s'être déplacé de l'Amérique du Nord et de l'Europe occidentale et centrale, où ces substances ont fait leur apparition, vers d'autres régions.

Figure XXI

Quantités de nouvelles substances psychoactives de synthèse saisies dans le monde, 2009-2019



Source : Rapport mondial sur les drogues 2021 (d'après les réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels).

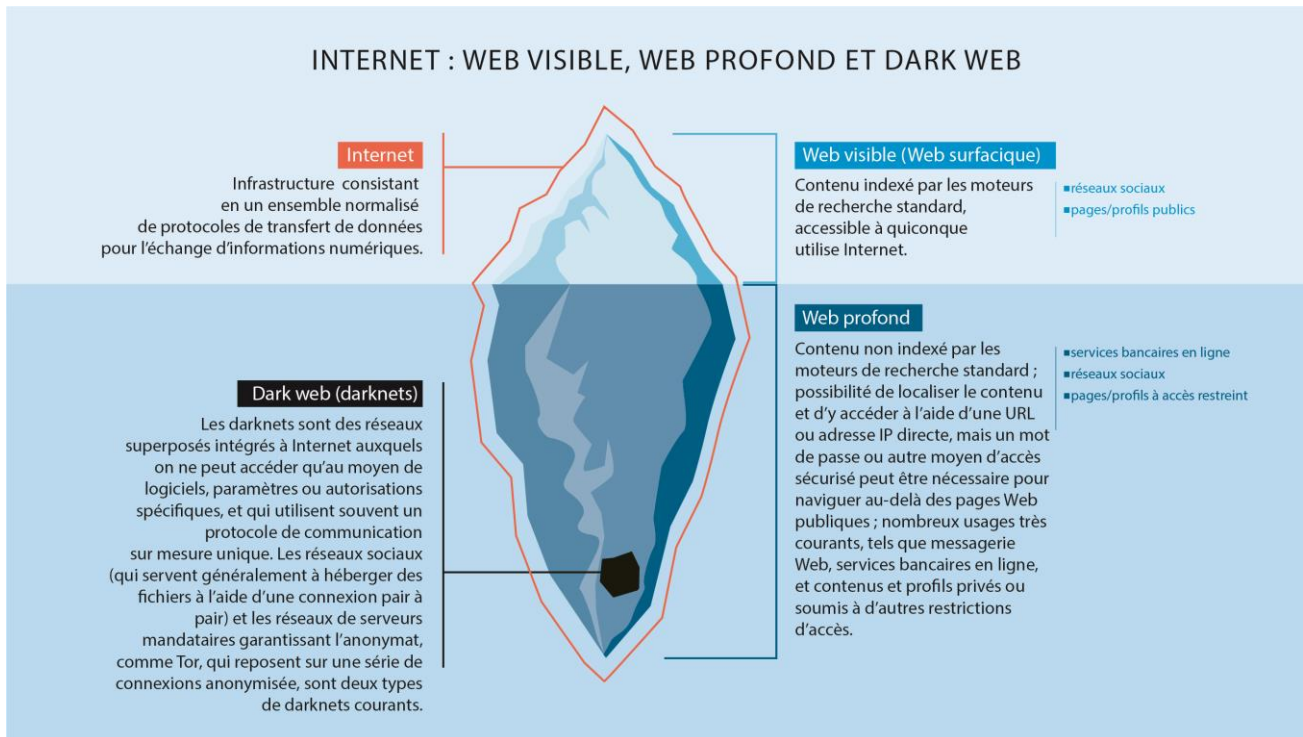
F. Trafic de drogues sur Internet

69. Les drogues placées sous contrôle et les nouvelles substances psychoactives peuvent être commercialisées et vendues sur Internet à différents niveaux : sur le Web visible, parfois à l'aide d'outils de communication chiffrés ; sur certaines applications de médias sociaux ; et sur les darknets, qui font partie du Web profond.

70. Alors que la vente en ligne de drogues traditionnelles telles que l'héroïne, les stimulants de type amphétamine, le cannabis et la cocaïne reste confinée à des plateformes anonymes du Web profond, le Web visible est utilisé pour la vente de produits venant alimenter les marchés de ces drogues traditionnelles, notamment celui des drogues de synthèse. Aujourd'hui, plusieurs vendeurs, qui opèrent seuls ou par le biais de plateformes commerciales en ligne bien établies, vendent ouvertement des substances qui alimentent le marché des drogues de synthèse, dont des précurseurs, des préprécurseurs, des nouvelles substances psychoactives et des substances placées sous contrôle⁴⁵.

Figure XXII

Internet : Web visible, Web profond et dark Web



Source : *Rapport mondial sur les drogues 2021*, fascicule 2, *Tableau général de la demande et de l'offre de drogues* (publication des Nations Unies, 2021).

71. L'analyse, entre janvier 2019 et mars 2021, de plus de 1 000 offres publiées sur le Web visible et concernant des substances alimentant les marchés des drogues synthétiques a montré que les interactions entre acheteurs et vendeurs avaient essentiellement lieu sur les sites de commerce électronique, les marchés de produits chimiques en ligne et les plateformes de médias sociaux⁴⁶.

72. Au vu des tendances récentes, il se pourrait que les activités commerciales liées aux drogues qui se tiennent sur le Web visible continuent à se transformer et à évoluer en réaction aux mesures de détection et de répression et aux autres mesures prises.

⁴⁵ *Rapport mondial sur les drogues 2021*, fascicule 2, *Tableau général de la demande et de l'offre de drogues* (publication des Nations Unies, 2021).

⁴⁶ Michael Lohmuller, Nicole Cook et Logan Pauley, « Lethal exchange: synthetic drug networks in the digital era » (Washington, Center for Advanced Defense Studies, 2020).

L'utilisation d'autres plateformes, plus discrètes, du Web visible pourrait devenir de plus en plus courante dans un avenir proche⁴⁷.

Le trafic de drogues sur le dark Web

73. Les caractéristiques du trafic de drogues sur le dark Web (les darknets), les possibilités qu'ouvre ce trafic et les défis qu'il présente ont peu changé au fil des ans. L'anonymat offert par certains logiciels [comme le réseau Tor (The Onion Router)], le large choix de drogues proposé, la portée mondiale du dark Web et l'utilisation de cryptomonnaies sont restés largement identiques.

74. Le nombre de marchés présents sur le réseau Tor est passé de 1 en 2011 à 118 en 2019. Dans le même temps, les cryptomonnaies et les applications de communication anonyme ont favorisé une plus grande utilisation des darknets et du dark Web en général, tout en contribuant au commerce illicite de produits et de services, notamment de drogues, même si le nombre et la variété des produits proposés à la vente ont aussi fortement augmenté⁴⁸.

75. Plus de 100 plateformes de commerce ont vu le jour sur les darknets ces 10 dernières années, mais nombre d'entre elles, y compris les plus grandes, ne durent que peu de temps, ce qui est en partie dû à l'intervention des services de détection et de répression, à des escroqueries de sortie qui sont le fait des propriétaires et à des « fermetures volontaires »⁴⁹. Malgré cette forte instabilité, l'analyse de 19 grands marchés du dark Web qui ont été actifs entre 2011 et 2020 et vendaient principalement des drogues⁵⁰ indique une tendance générale à la hausse des ventes sur les darknets entre 2011 et 2020, sauf en 2019, où une baisse a été observée.

76. Les ventes sur ces importants marchés du dark Web semblent être restées modestes par rapport aux ventes globales de drogues illicites. Au cours de la période 2017-2020, les ventes réalisées sur les darknets se sont élevées, en moyenne, à 350 millions de dollars par an, dont environ 90 % (315 millions de dollars) étaient liés aux drogues ; cela représente peu ou prou 0,2 % de la valeur estimative des ventes annuelles illicites de drogues au détail réalisées aux États-Unis et dans l'Union européenne pris ensemble⁵¹.

⁴⁷ Ibid.

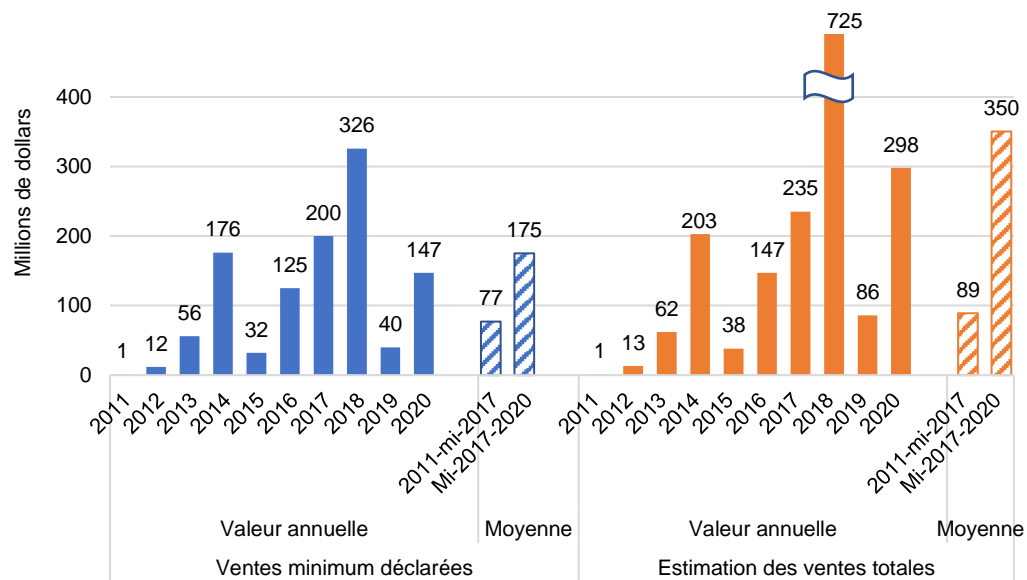
⁴⁸ *Rapport mondial sur les drogues 2021*, fascicule 2.

⁴⁹ Ibid.

⁵⁰ Analyse de l'ONUDC, d'après les données originales de Hikari Labs.

⁵¹ Estimations de l'ONUDC établies à partir de Gregory Midgette *et al.*, *What America's Users Spend on Illegal Drugs, 2006-2016* (Santa Monica, Californie, RAND Corporation, 2019) ; Observatoire européen des drogues et des toxicomanies et Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs, *EU Drug Markets Report 2019* (Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne, 2019) ; et calculs de l'ONUDC, d'après les données originales de Hikari Labs.

Figure XXIII
**Ventes sur les principaux marchés du dark Web où sont vendues des drogues :
 ventes minimum déclarées et estimation des ventes totales, 2011-2020**



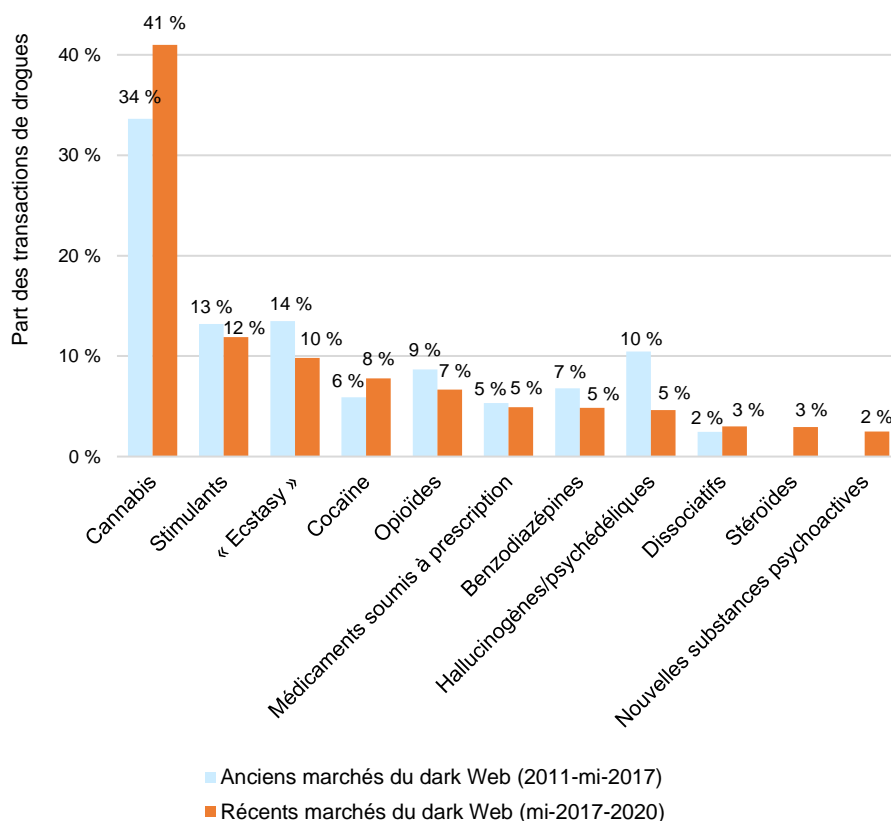
Source : *Rapport mondial sur les drogues 2021* (d'après les analyses et estimations et les données de Hikari Labs).

Note : Sur la base des données de 19 grands marchés du dark Web (Agora, AlphaBay, Berlusconi Market, Black Market Reloaded, Cannazon, Dark Market, Dream Market, Empire, Evolution, Hydra, Hydra Market, Pandora, Silk Road et Silk Road 2, TradeRoute, Valhalla, Versus, Wallstreet et Whitehouse).

77. Le cannabis représente la plus grande part des transactions de drogues effectuées sur les 19 principaux marchés du dark Web analysés sur la période 2011-2020, et cette part est en augmentation. Après le cannabis, les substances qui représentent les parts de marché les plus importantes sont les stimulants synthétiques, l'« ecstasy » et la cocaïne. Les opioïdes vendus sur le dark Web sont notamment l'oxycodone, l'hydromorphone, l'hydrocodone, la codéine, la buprénorphine, la méthadone, le tramadol, le tapentadol, le fentanyl et l'héroïne⁵².

⁵² Analyse de l'ONUDD, d'après les données originales de Hikari Labs.

Figure XXIV
Répartition des transactions de drogues réalisées sur 19 grands marchés du dark Web, par drogue, 2011-mi-2017 et mi-2017-2020



Source : *Rapport mondial sur les drogues 2021* (d'après les analyses et estimations et les données de Hikari Labs).

Note : Les marchés analysés de 2011 à mi-2017 étaient les suivants (classés par dates d'activité, de la plus ancienne à la plus récente) : Silk Road, Silk Road 2, Pandora, Hydra, Black Market Reloaded, Agora, Evolution et AlphaBay. Les marchés analysés de mi-2017 à 2020 étaient les suivants (classés par dates d'activité, de la plus ancienne à la plus récente) : Berlusconi Market, TradeRoute, Valhalla, Wallstreet, Dream Market, Cannazon, Empire, Dark Market, Hydra Market, Versus et Whitehouse.

G. Incidences de la COVID-19

78. Il ressort des données et des informations qualitatives dont disposait l'ONUDD au premier trimestre de 2021 que diverses dynamiques se sont dessinées après le début de la pandémie de COVID-19 : certains marchés de la drogue sont restés inchangés et d'autres se sont rétablis rapidement après des perturbations initiales ou ont connu des modifications d'itinéraires et de modes opératoires en raison des circonstances⁵³.

79. La production d'opiacés et de feuille de coca et la fabrication de drogues synthétiques n'ont pratiquement pas été touchées en 2020, mais la chaîne d'approvisionnement en produits liés à la cocaïne a été perturbée au début de la pandémie, lorsque les acheteurs de Colombie et du Pérou se sont trouvés dans l'incapacité d'accéder aux zones de production de la coca. Toutefois, la production a repris peu après l'assouplissement des restrictions liées à la pandémie.

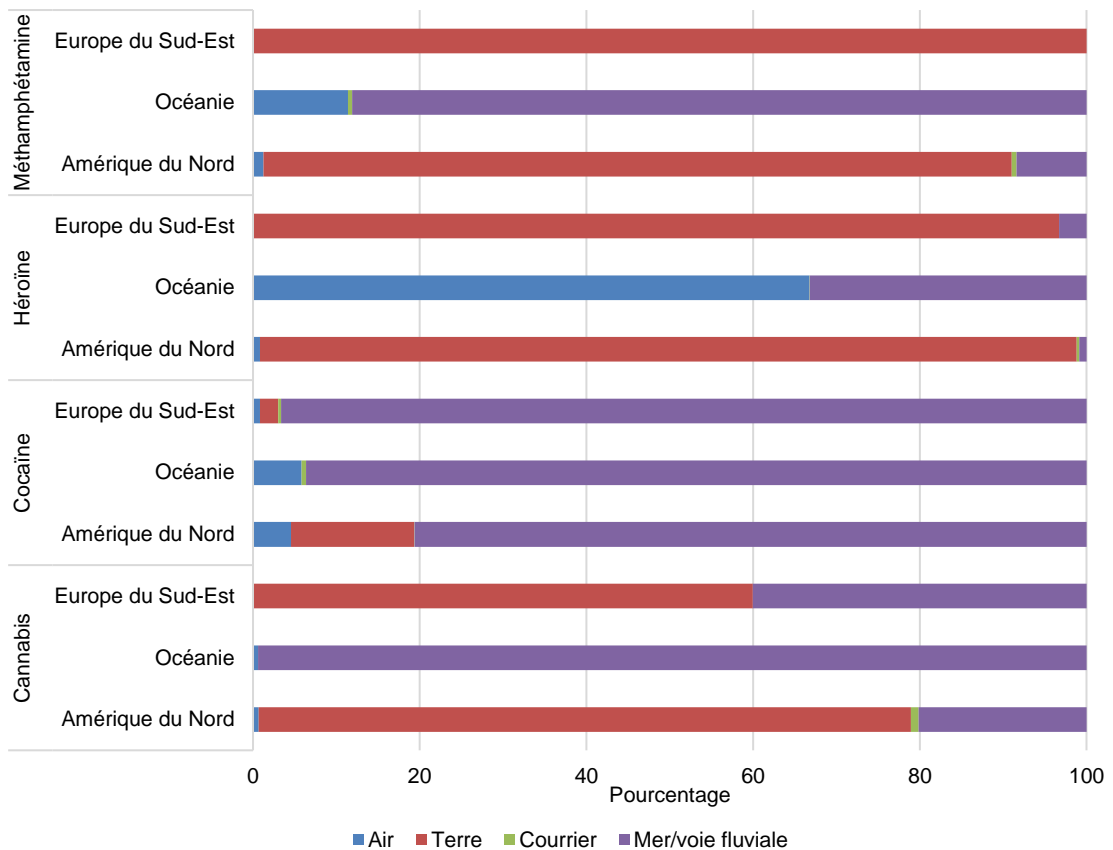
80. Dans l'ensemble, les marchés de la drogue se sont révélés résilients face aux changements provoqués par la COVID-19. Le trafic de drogues a certes considérablement ralenti durant les premiers confinements, mais il a retrouvé son

⁵³ *Rapport mondial sur les drogues 2021*, fascicule 5, *La COVID-19 et les drogues : impact et perspectives* (publication des Nations Unies, 2021).

niveau, ou s'est même intensifié, peu après la levée des restrictions. Dans de nombreuses régions, au début de 2021, il semblait se poursuivre au même rythme qu'avant la pandémie, voire à un rythme accru. Les saisies de drogues acheminées par voie aérienne et terrestre ont été les plus touchées par les perturbations ; l'incidence a été moindre en ce qui concerne les itinéraires maritimes.

Figure XXV

Répartition des quantités de cocaïne, d'héroïne et de méthamphétamine saisies, par mode de transport, dans certains pays et régions, avant la pandémie de COVID-19, moyennes pour la période 2016-2019



Source : Rapport mondial sur les drogues 2021 (d'après ONUDC, Plateforme de surveillance des drogues).

Note : Les sous-régions ont été choisies en fonction de la disponibilité des données. La catégorie « cocaïne » comprend la cocaïne base, le chlorhydrate de cocaïne, la pâte de coca, les sels de cocaïne et les produits classés comme « substances de type cocaïne ». La catégorie « cannabis » regroupe l'herbe de cannabis, la résine de cannabis et les substances de type cannabis. La présente figure est basée sur des informations concernant des saisies individuelles importantes, qui constituent un sous-ensemble de toutes les saisies concernées déterminé en fonction des circonstances.

81. Les perturbations initiales n'ont pas eu les mêmes répercussions sur tous les marchés de la drogue. Alors que le trafic d'héroïne n'a pratiquement pas fléchi, celui de cocaïne a ralenti en Amérique latine au deuxième trimestre de 2020, ce qui pourrait être lié à des chocs d'offre. En Europe, les importantes saisies de cocaïne réalisées au cours de cette période sont le signe que le trafic n'a connu aucune interruption, ce qui pourrait s'expliquer par le dynamisme de la chaîne d'approvisionnement, les stocks existants ayant permis de poursuivre le trafic de drogues.

82. Pendant la pandémie de COVID-19, une augmentation de la taille des envois de cocaïne et d'héroïne interceptés a été observée dans plusieurs régions (par exemple en ce qui concerne l'héroïne en Asie du Sud-Ouest, la cocaïne en Europe et diverses substances en Amérique du Nord), ce qui pourrait indiquer une tendance mondiale au recours à de plus gros envois pour le trafic de drogues. Il se peut que cette tendance

soit liée à la crise de la COVID-19, et qu'elle réponde à la nécessité d'écouler les stocks ou à la réduction des possibilités qui s'offrent aux organisations de trafiquants de drogues ; il est cependant difficile de déterminer, à partir des données disponibles, si elle est concomitante de la pandémie ou causée par elle.

83. Tout au long de l'année 2020, un recours accru aux voies maritimes et fluviales et aux aéronefs privés a été constaté, tandis que le trafic de drogues en petites quantités par transport aérien commercial a diminué.

84. Au niveau du commerce de détail, les personnes qui vendaient des drogues aux usagers se sont rapidement adaptées, adoptant de nouveaux modes de distribution. Dans de nombreux pays, pendant les périodes de restriction des déplacements, les trafiquants ont profité des occasions que leur offrait la pandémie de COVID-19 pour continuer de distribuer des drogues en tirant parti des nouvelles circonstances, au moyen par exemple des services de livraison de repas à domicile ou de la dissimulation de drogues dans des équipements de protection individuelle.

85. Compte tenu de la grande volatilité des sites marchands du dark Web, il est difficile de déterminer l'incidence de la pandémie sur le trafic de drogues passant par les darknets. D'après certaines analyses, il semble que les achats de petites quantités de cannabis aient augmenté, tandis que ceux de grandes quantités auraient diminué. Selon d'autres études, les ventes de drogues sur le dark Web seraient restées inchangées, ou elles auraient reculé. L'éventualité d'une augmentation de la livraison de drogues par courrier semble faire davantage consensus, ce qui donne à penser que la pandémie pourrait avoir accéléré une tendance en cours vers des modes d'achat plus distants ou sans contact. Un autre constat manifeste est l'expansion sur le dark Web, en 2020, de Hydra Market (marché ciblant les clients russophones), évolution qui n'est toutefois pas forcément liée à la pandémie elle-même.

IV. Conclusions

86. La culture et la production de cannabis concernent toutes les régions. En 2019, les quantités d'herbe de cannabis saisies dans le monde ont diminué de 12 % et les quantités de résine saisies ont augmenté de 7 %.

87. La culture mondiale du pavot à opium a repris de l'ampleur en 2020, augmentant de 24 % par rapport à l'année précédente, pour s'établir à 294 350 hectares. Les saisies d'opium et de morphine illicite ont toujours lieu principalement en Afghanistan et dans des pays voisins, tandis que celles d'héroïne se répartissent sur une zone géographique plus étendue. La quantité d'héroïne saisie dans le monde, qui avait suivi une tendance à la hausse entre 2014 et 2017, est restée stable en 2019, à 96 tonnes environ.

88. Pour la première fois depuis des années, la superficie totale consacrée à la culture du cocaïer a diminué de 5 % pour s'établir à quelque 234 200 ha en 2019. Le volume des saisies mondiales de cocaïne a continué d'augmenter, atteignant 1 436 tonnes en 2019, soit 9,6 % de plus que l'année précédente.

89. Les quantités de stimulants de type amphétamine saisies n'ont jamais été aussi importantes qu'en 2019, où elles ont représenté, d'après les déclarations, 456 tonnes. Les marchés mondiaux de la méthamphétamine, dominés par l'Amérique du Nord et l'Asie de l'Est et du Sud-Est, ont continué de se développer. De l'amphétamine et des substances de type « ecstasy » ont également été saisies dans des quantités jamais atteintes.

90. La production d'opiacés et de feuille de coca et la fabrication de drogues synthétiques n'ont pratiquement pas été touchées par la pandémie de COVID-19 en 2020. Après une brève perturbation de la chaîne d'approvisionnement en produits liés à la cocaïne, la production a rapidement repris à la suite de l'assouplissement des restrictions en matière de déplacement liées à la pandémie.